

Commanditaire
Schola ULB
Av. F.D. Roosevelt 50
1050 Bruxelles

Étude de faisabilité

Sur la valorisation de l'engagement citoyen au sein des établissements d'enseignements supérieurs

29 janvier 2018

Florence Kohnen, Maarten Goethals & Miguel Quaremme – Consultants

Mobile : +32 475 29 39 44 | Email : florencekohnen@yahoo.fr

Training & Consultancy
Developping Sense 

Table des matières

Table des matières	2
1 Résumé exécutif	4
2 Contexte.....	6
3 Objectifs de l'étude de faisabilité	6
4 Méthodologie.....	7
4.1 Phase préparatoire.....	7
4.2 Phase exploratoire et de recherche.....	7
4.3 Phase d'analyse	9
4.4 Phase de propositions de scénarios	9
4.5 Établissement de plans d'action.....	9
5 Étendue et limites de cette étude.....	10
6 Analyse des données factuelles	11
6.1 Typologie de l'engagement étudiant et enjeux.....	11
6.2 Le volontariat en Belgique et les jeunes.....	14
6.3 Justifications de la valorisation de l'engagement étudiant.....	16
6.4 Types de valorisation et dispositifs	17
6.4.1 Valorisation symbolique	18
6.4.2 Valorisation financière.....	21
6.4.3 Valorisation académique	24
6.4.4 Dispositif centralisé par université ou pays	27
6.4.5 Principales limites et pistes de dépassement	28
6.5 Dispositifs par critères d'évaluation	31
6.6 Utilisation des systèmes de valorisation en chiffres	32
6.6.1 Modes de valorisation mis en place par les universités.....	33
6.6.2 Nombre de dispositifs de valorisation mis en place	33
6.6.3 Pourcentage d'étudiants entrant dans ces dispositifs.....	34
6.7 La valorisation et son impact sur l'engagement	35
7 Pertinence de la valorisation de l'engagement étudiant	38
7.1 Condition préalable : une définition de l'engagement étudiant.....	38
7.2 Plan d'action pour un plaidoyer	40
7.2.1 Les étudiants	40
7.2.2 Les alumni.....	41
7.2.3 Les enseignants-chercheurs.....	42
7.2.4 Les autorités de l'ULB.....	43
7.2.5 Les établissements d'enseignement supérieur.....	44
7.3 Actions vis-à-vis de la Fédération Wallonie-Bruxelles.....	44
7.3.1 Légiférer pour favoriser la valorisation – état de la question.....	44

7.3.2	Légiférer et soutenir les établissements d'enseignement supérieur en Communauté française	46
7.4	Lobbytraject voor BRUTUS-VUB in samenwerking met ULB alsook de collega's van de Vlaamse Universiteiten.....	48
7.4.1	Leeswijzer	48
7.4.2	Het verhaal naar het beleid van de universiteit.....	49
7.4.3	Het verhaal naar de politiek.	50
7.4.4	Een uitgewerkte piste voor een lobbytraject in een coherente procesflow:	50
7.5	Plan d'action pour une mise en œuvre à l'ULB.....	54
7.5.1	Valorisation symbolique	55
7.5.2	Valorisation financière.....	57
7.5.3	Valorisation académique	60
7.5.4	Planification et budget.....	63
8	Recommandations	65
9	Annexes.....	69
9.1	Annexe 1 Données récoltées chiffrées	70
9.2	Annexe 2 : Valorisation potentielle de l'engagement citoyen des étudiants 71	
9.3	Annexe 3 : Tableau sur le type de valorisation selon les universités	72
9.4	Annexe 4 : Classification des types de valorisation symbolique utilisées/université utilisant des valorisations symboliques.....	75
9.5	Annexe 5 : Liste des contacts directs établis.....	76
10	Bibliographie.....	78

1 Résumé exécutif

En Belgique et dans la plupart des pays, des étudiants participent en tant que citoyens actifs à la vie sociale, culturelle, sportive, politique et intellectuelle de la société. Au travers de leur implication, les volontaires apportent une réponse aux besoins sociétaux non satisfaits par le secteur privé ou les instances publiques.

Cette force de travail mise gratuitement à disposition du monde associatif permet en effet aux associations de réaliser leur mission au service de la collectivité. Les établissements d'enseignement supérieur dans de nombreux pays soutiennent et valorisent l'engagement étudiant, pour son aspect social, mais aussi pour ses nombreux avantages pour l'étudiant :

1. L'engagement étudiant est corrélé à la **réussite** académique.
2. Il permet l'acquisition par les étudiants de **compétences** transversales.
3. Il augmente **l'employabilité** des étudiants.
4. Il favorise une vie associative **enrichissante** et diversifiée au sein du campus.
5. Il s'intègre pleinement dans la mission de **service** à la communauté.
6. Il participe à la formation de **citoyens** actifs et responsables.
7. Un étudiant engagé est un citoyen actif dans la société **ici et maintenant**.

Pour la fédération Wallonie-Bruxelles, une estimation corrigée sur base de l'augmentation des effectifs (prévus pour le futur) et en prenant en compte des personnes dans le dispositif, mais qui ne seront pas diplômées, nous amène à penser que ce sera plus de 3 000 000 d'heures prestées chaque année ; soit l'équivalent de 30 millions d'euros destinés au bien-être social.

	Nombre d'étudiants diplômés	Heures d'engagement annuel *	Valorisation financière (à 10 €/h)
Fédération Wallonie-Bruxelles	30 000	3.000.000	30 Millions d'Euros
Région flamande	40 000	4 000 000	40 Millions d'Euros

*Le calcul= une moyenne de 100 h par an et par étudiant.

Ces estimations sont minimales si nous prenons en compte une étude récente (décembre 2017) réalisée en Flandres par le VLIR¹ qui montre que les étudiants flamands sont plus de 13 % à faire du volontariat ; **jusque 240 heures/an**.

¹ *The Economic Contribution of the Flemish Universities, BiGGAR Economics, VLIR, 2017, pg 28.*

Si les moyens de soutien et de valorisation sont diversifiés, ils passent bien souvent par une reconnaissance de l'engagement :

- La reconnaissance **symbolique** (attestation, certification et prix).
- La reconnaissance **financière** (bourses, défraiements).
- La reconnaissance **académique** (validation en ECTS).

Ces dispositifs de reconnaissance influent positivement sur :

- La visibilité de l'engagement.
- La crédibilité de l'étudiant vis-à-vis d'employeur.
- La capacité à mener des projets citoyens innovants.
- Les compétences acquises grâce à un encadrement pédagogique.
- Etc.

Cette reconnaissance a ses limites et biais possibles comme :

- La normativité des engagements reconnus ou imposés via le programme.
- La lourdeur administrative pour être reconnus.
- La valorisation des étudiants suffisamment aisés pour éviter de devoir travailler.
- Le temps et l'énergie nécessaires pour mettre en place des dispositifs cohérents et efficaces ; notamment ceux qui modifient le programme de cours.

Nous recommandons au législateur de permettre aux étudiants de valider les compétences et aptitudes acquises lors d'un engagement citoyen grâce à un dispositif de reconnaissance académique (ECTS) élaboré dans le cadre d'une politique de valorisation et de développement de l'engagement citoyen étudiant par l'établissement d'enseignement supérieur.

Nous recommandons aux établissements d'enseignement supérieur de se donner les moyens pour que tous les étudiants réalisent durant leurs études un « parcours engagé suivi pédagogiquement »². Les compétences y seraient identifiées et valorisées sous forme d'ECTS ou reconnaissance symbolique.

Nous pensons qu'il faut proposer un éventail de dispositifs pour un engagement citoyen sur mesure.³ Il convient d'identifier les pièges éventuels, de reconnaître les limites de ces dispositifs et d'assumer les choix en connaissance de cause.

² Type « *Community service learning* » développé aux USA et à l'Université de Gent

³ *L'ouverture sociale autrement- promouvoir l'engagement citoyen étudiant*, par M. Gfeller et JB Mauvais, *Cartes sur Table des idées pour la gauche*, janvier 2014, pg 6

2 Contexte

L'engagement étudiant est valorisé et encouragé dans nombre d'établissements d'enseignement supérieur dans le monde. Schola ULB, en partenariat avec les actions de Tutorat des universités de Namur, Anvers et de la VUB, souhaite analyser la pertinence de valoriser l'engagement étudiant citoyen dans leur programme académique ou au sein de leurs universités. Il est démontré que le volontariat, étudiant ou non, permet de répondre à des besoins sociaux importants qui ne sont souvent pas couverts par des services de l'État. Selon l'expérience de Schola ULB et d'autres organisations s'occupant de volontariat avec les jeunes, il semblait évident que cela développe des compétences complémentaires utiles dans la vie et éventuellement dans son apprentissage ou son employabilité.

Schola ULB s'est donné les moyens d'objectiver ces impressions et a commandité une étude externe. Une équipe de trois experts en matière d'engagement citoyen, de système universitaire et de systématisation d'expériences a été sélectionnée pour réaliser ce travail.

Cette étude s'inscrit aussi une époque où les études pédagogiques démontrent qu'une approche méthodologique multidimensionnelle centrée sur l'étudiant permet un meilleur apprentissage et une acquisition de compétences plus large. Le volontariat (étudiant) permet un effet « win-win » au niveau de la société, mais aussi au niveau individuel, car il offre davantage de sens à la personne ; ce qui l'implique davantage dans sa vie en général et sa vie d'étudiant en particulier.

La reconnaissance du volontariat étudiant s'inscrit pleinement dans la mission des institutions d'enseignement supérieur puisqu'elle permettrait de renforcer les services à la société tout en améliorant l'apprentissage et en s'adaptant aux évolutions pédagogiques et sociétales. Cet encouragement au volontariat fait sens tant au niveau sociétal qu'au niveau académique.

3 Objectifs de l'étude de faisabilité

Cette étude de faisabilité vise à donner des informations qualitatives et quantitatives susceptibles de permettre une prise de décision et de nourrir des projets opérationnels et une action politique allant dans ce sens.

La consultance visait également à offrir un cadre clair pour permettre des actions de plaidoyer et des scénarios de mises en œuvre de « projets pilotes » visant à tester un système de valorisation de l'engagement étudiant dans le curriculum en Belgique. Elle a été centrée sur l'analyse d'expériences belges et internationales de « valorisation de l'engagement étudiant au sein des institutions d'enseignements supérieurs » afin d'en comprendre leur contexte de naissance, les mécanismes et logiques en place ainsi que les résultats effectifs en termes de nombre d'étudiants impliqués et en termes d'effet vertueux.

Elle devait étudier la pertinence de transpositions possibles de ces modèles dans les systèmes belges francophones et néerlandophones. Cette étude de faisabilité se couple de propositions visant à développer un plan d'action vis-à-vis des autorités universitaires (ULB) et des autorités gouvernementales, des scénarios éventuels pour un projet pilote et à proposer un cadre légal incitatif. Nous émettrons des recommandations pour les établissements d'enseignement supérieur; et plus spécifiquement l'ULB.

Le présent document fait également office de *rapport de mission*. Il inclut :

- Une comparaison des différents systèmes valorisant l'engagement étudiant identifié avec une information précise sur leurs modalités de fonctionnement ;
- Des propositions en termes de définition de l'engagement et du type d'actions citoyennes étudiantes susceptibles d'entrer dans un tel dispositif ;
- des recommandations sur les possibilités de transposer un système de valorisation dans les systèmes belges francophone et néerlandophone ;
- des scénarios visant à implémenter la valorisation au niveau de l'ULB ;

un plan d'action de la démarche de plaidoyer (interlocuteurs, outils, supports, budget, RH, etc.). Cette dernière étape s'est traduite par deux plans d'action (un plan pour la Fédération Wallonie-Bruxelles et un plan pour la Région flamande).

4 Méthodologie

4.1 Phase préparatoire

Un questionnaire a été établi interrogeant les différents dispositifs existants au niveau de l'enseignement supérieur : l'historique de leur mise en œuvre, les modalités développées & leurs résultats et le fonctionnement de la structure de soutien de cette modalité. Ce questionnaire a été validé par Schola ULB.

4.2 Phase exploratoire et de recherche

Trois consultants ont travaillé à la recherche d'information dans différents pays et à l'élaboration de stratégies. Ils se sont réparti les pays selon les compétences linguistiques de chacun. Le principe de base était d'analyser au moins un cas (une université) par pays; il fallait au moins établir s'ils disposaient d'une législation spécifique à ce sujet.

Les premières recherches ont été dirigées vers les universités des pays européens pratiquant « l'équivalence de crédit (ECTS) ». Sachant que l'équipe partait d'une idée générale avec peu d'exemples « clef sur porte », il s'agissait d'abord d'établir un premier scanne des expériences existantes en Europe et d'établir si nous avons suffisamment de matière pour approfondir ces expériences.

Les réseaux personnels des consultants (dans le milieu universitaire et associatif) ont été mobilisés, mais également les réseaux ou organisations travaillant en lien direct avec les universités (Association des universités européennes, AEQES, ARES, CTI, etc.) afin d'avoir un aperçu de ce qu'elles connaissent dans le domaine.

La recherche était réalisée par internet d'abord (pays attribués selon la langue d'approche) et ensuite, elle a conduit à des échanges téléphoniques (une heure maximum) avec des responsables. Nous avons pu récolter un nombre important de documents qui nous offraient des informations sur les modalités existantes, le cadre législatif ou encore des formulaires directement dirigés aux étudiants.

Les contacts avec les établissements d'enseignement supérieur se sont faits soit avec les départements « enseignements » ou les services d'appui pédagogique (chargés de guider les facultés dans la traduction des compétences au sein des programmes de cours) ou encore, directement avec des services liés au volontariat étudiant.

Nous avons établi qu'il existait de nombreuses expériences en Europe et ailleurs, mais qu'aucune n'avait été systématisée. Des documents sur l'impact de la reconnaissance étudiante dans les enseignements n'avaient quasiment jamais été réalisés et encore moins une étude du type de mécanisme efficace et favorisant l'effet vertueux ou multiplicateur.

Nous avons donc approfondi les recherches d'informations selon une triple stratégie : celle du fil que l'on remonte (pays ECTS ou autres), celle qui se dirige vers des pays connus pour leurs engagements citoyens (pays scandinaves, Amérique Latine) et celle de grosses universités qui disposent des moyens.

Contacts établis⁴ :

- 50 universités contactées
- 20 pays explorés (dont 4 en Amérique latine, USA, Canada et Europe)
- 3 réseaux européens (EUA, ESU, Connexx Europe) et un réseau des Nations-Unies (ORSAL).

La phase de recherche a totalisé 16 ½ jours de recherche répartie sur trois personnes et s'est déroulée en moins de quatre semaines. Les experts ont décidé de consacrer davantage de temps à un travail de réflexion collective plutôt qu'à l'approfondissement d'autres exemples.

⁴ Liste des contacts établis en annexe

4.3 Phase d'analyse

La phase d'analyse a été réalisée en cinq étapes :

- Travail entre experts d'échanges d'informations, de catégorisation et de projection. Établissements des enjeux à discuter avec le comité de pilotage de la mission ;
- Restitution à l'équipe de Schola ULB ;
- Restitution à comité de pilotage et dialogue sur les pistes politiques et opérationnelles.
- Systématisation sur base des informations collectées ;
- Établissement de scénarios visant une approche progressive.

Nous analyserons la pertinence, l'efficacité et l'impact des différents dispositifs. Nous croiserons l'efficience et la durabilité dans nos propositions.

Puisque nous n'avons pu obtenir aucun document préparatoire des universités, et peu d'analyse sur l'impact de la valorisation étudiante et l'absence d'étude sur l'impact des systèmes de valorisation sur la stimulation de cette participation étudiante, nous avons décidé de prendre davantage de temps pour échanger entre experts sur les différents systèmes et les leçons apprises.

4.4 Phase de propositions de scénarios

La phase de proposition a été élaborée entre la chef de mission et l'expert ULB. En démarrant des éléments analytiques, nous avons établi une stratégie de mise en œuvre liée au contexte de la Belgique francophone et de l'ULB.

Lors du premier dialogue avec le comité de pilotage, les premières lignes ont été tracées et lors du deuxième, les scénarios ont été révisés. Les avantages et les limites de ces derniers ont été exposés.

Nous avons veillé à émettre des recommandations et un outil qui puissent servir à la prise de décision pour le comité de pilotage.

4.5 Établissement de plans d'action

Un plan d'action au niveau de la Belgique francophone et de l'ULB a été établi. Le plan d'action au niveau de la Communauté flamande sera adapté aux réalités locales sur base de la proposition francophone.

Vu l'absence des acteurs néerlandophones lors des sessions de travail avec le Comité de pilotage, l'expert néerlandophone, la chef de mission et la coordinatrice de Schola ULB ont réalisé une session de travail qui visait à restituer de l'ensemble du travail réalisé et à travailler sur les actions politiques et légales au niveau de la Communauté flamande. Cela a permis à ces derniers de s'approprier davantage les éléments présentés dans ce rapport.

5 Étendue et limites de cette étude

- 1- Les recherches ont été menées dans une vingtaine de pays européens et extraeuropéens. Elle s'est centrée principalement sur le point de vue des universités et leurs constats. Dans cette étude, nous n'avons donc pas directement le point de vue des organisations bénéficiant de l'apport des étudiants.

Mitigation de la limite : Des données sur la perception des bénéficiaires finaux (étudiants et organismes fonctionnant avec des volontaires) ont néanmoins été introduites grâce à des intermédiaires et des études. Elles ont été transmises par les « chevilles ouvrières » de la reconnaissance de l'engagement étudiant (responsable de département), mais également par un directeur d'organisation promouvant le volontariat⁵. Mais également par une responsable⁶ de la promotion et de la structuration de « l'éducation citoyenne mondiale et solidaire ». Ces avis nourrissent cette étude, mais ils restent donc très partiels et partiels.

- 2- Lors de la recherche, il a été complexe d'accéder aux personnes de contact directement ; soit parce qu'il n'existait pas d'information claire sur les sites internet, soit parce qu'elles étaient peu disponibles. Les informations analysées ont été difficilement accessibles et sont souvent incomplètes. L'analyse quantitative est donc à prendre avec précaution.

Mitigation de la limite : Lors des échanges téléphoniques, nous avons pu obtenir des informations qualitatives intéressantes. Cela a permis de dégager des tendances fortes de dispositifs, de discuter les avantages et leurs limites. Sur base de ces tendances, les scénarios ont été montés et leurs critères de sélection définis.

Dans ce rapport, nous utilisons le terme de valorisation, néanmoins, nous soulignons qu'il existe une différence notable entre la valorisation et la reconnaissance. Cette nuance est expliquée dans le paragraphe sur les types de valorisation.

⁵ Luc Michiels de la Plateforme pour le Service Citoyen

⁶ Magaly Lucy d' ACODEV (Plateforme des ONG de développement)

6 Analyse des données factuelles

Dans cette rubrique, nous restituons l'analyse des données qui nous semblent pertinentes et suffisamment significatives. Nous avons croisé des données obtenues par internet, des données issues de documents de promotion (rapport annuel, publicité, etc.) ainsi que des informations issues des échanges téléphoniques avec plusieurs responsables « de la valorisation du volontariat étudiant dans les institutions d'enseignement supérieur » et d'autres responsables associatifs belges.

Une bibliographie est disponible à la fin de ce document. Elle rassemble des rapports, des documents d'analyse ou encore des liens internet. Quand cela s'avère pertinent, nous signalerons la référence par une note en bas de page.

6.1 Typologie de l'engagement étudiant et enjeux

La définition de ce qu'implique l'*engagement étudiant* varie fortement selon les universités. Nous avons identifié quatre catégories définissant l'engagement⁷. Ces modes d'implication de l'étudiant ne sont pas exclusifs, mais plutôt complémentaires. Selon le pays ou la réalité sociale, certains modes sont privilégiés.

Typologie de l'engagement étudiant :

1. L'implication de l'étudiant dans ses études ;
Il s'agit de l'énergie que l'étudiant investit dans son programme d'étude et du travail qu'il fournit pour permettre un apprentissage (travaux pratiques, stage, etc.).
2. L'implication de l'étudiant dans des programmes internes à but social et pédagogique (recherches multidisciplinaires, recherche-action) ;
Cet engagement se situe également dans une perspective intra-curriculaire ou co-curriculaire (une activité hors de l'université qui est étudiée dans le cadre d'un cours). Cette optique interroge le choix pédagogique propre à chaque étudiant. Décide-t-il de choisir les espaces académiques qui offrent (ou permettent) de développer un engagement/caractère social et solidaire (choix d'option, sujets de stages ou des travaux pratiques) ?! Il peut s'agir d'une option « engagement citoyen » ou d'un cours appliqué au profit d'un public précarisé⁸.
3. L'implication au sein de la communauté universitaire (via la gouvernance universitaire, du mentorat entre étudiants, etc., et aussi la participation à une chorale, à un club sportif universitaire) ;
Nous parlons d'activités extra-curriculaires avec un lien direct avec l'université. Ces activités peuvent avoir un objectif social et solidaire ou non. Le mentorat pour les publics à besoins spécifiques peut généralement être considéré comme un engagement solidaire, tandis que la participation comme sportif à

⁷ Inspiré par KUH, G.D., KINZIE, J., BUCKEY, J.A., BRIDGES, B.K., HAYEK, J.C. (2006). *What Matters to Student Success : A Review of the Literature*. National Postsecondary Education Cooperative.

⁸ Type « community service learning » développé par l'Université de Ghent.

un club sportif appartenant à l'université est nettement moins « social et solidaire » (surtout pratiqué dans les pays anglo-saxons).

4. L'implication au sein de la société (via des ONG, du tutorat, de la vulgarisation scientifique, un parti politique, etc.).

Nous désignons ici l'implication extra-curriculaire ayant un but social et solidaire sans lien direct avec les universités.

Cette typologie de définitions de l'engagement recouvre des aspects différents, mais complémentaires ; « l'engagement étudiant » n'est pas univoque. L'histoire et la démarche dans laquelle il s'est inscrit marquent la définition de celle-ci.

Dans les pays anglo-saxons, la vie de campus est un angle de la vie étudiante important et l'engagement étudiant comprend tant les activités à finalité sociales que les activités culturelles et sportives. Dans les pays d'Amérique latine où les besoins sociaux sont pressants, la définition de l'engagement étudiant s'axe principalement dans une perspective d'amélioration sociale à un niveau local et national ; nombreux d'entre eux intègrent leur démarche dans le cadre de la Responsabilité sociétale des universités (Colombie, Chili, Salvador).

Cette catégorisation nous éclaire sur les aspects susceptibles d'être valorisés et pose la question de la pertinence du choix qu'il s'agit d'opérer pour les Établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Enjeux

L'enjeu de « la définition » de l'engagement étudiant pour les établissements d'enseignement supérieur comporte une composante politique, philosophique et académique importante. Deux questions plus techniques y sont liées : la rémunération de ces engagements et le statut légal.

Les **niveaux philosophiques et politiques** questionnent les dimensions d'impact social. La différence dans les définitions des universités se situe dans la dimension citoyenne de l'engagement ; dans l'exigence éventuelle de participer à un changement social ou à plus de solidarité. La participation à un impact social lui-même pose des questions dans ses dimensions de prosélytisme éventuel d'un parti politique ou d'une philosophie/religion). Définir l'engagement pose la question du « bon engagement » versus du « mauvais engagement ». À titre d'exemple, une personne prônant des idées peu démocratiques qu'elle trouve intéressantes pour l'amélioration des conditions du monde peut-elle être reconnue comme engagée ?!

En Belgique, des discussions sont en cours sur l'engagement au sein des ONG. Les ONG belges ont mis au point un référentiel d'Éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS)⁹ qui définit l'objectif de la « formation citoyenne », mais pas « la personne engagée ». L'objectif de l'ECMS est de contribuer « à la construction de sociétés justes, durables, inclusives et solidaires en renforçant l'action individuelle et collective de citoyen-ne-s conscient-e-s des enjeux mondiaux et qui s'en sentent co-responsables ».

⁹ Référentiel ECMS, ACODEV, 2016.

Ils développent une approche basée sur les Droits humains et n'envisagent cet engagement citoyen que dans un cadre de changement social ; il peut s'agir d'agir tant sur les causes que sur les conséquences des inégalités sociales, environnementales, etc.

La question de l'engagement citoyen est souvent liée au de volontariat. Ce dernier représente un mot dans le langage courant, mais aussi la **question technique** du *statut légal* qui entoure des activités non rémunérées (loi sur le volontariat du 3 juillet 2005).

Dans la loi belge, le volontariat concerne « toute activité :

- qui est exercée sans rétribution ni obligation ;
- qui est exercée au profit d'une ou plusieurs personnes, autres que celle qui exerce l'activité, d'un groupe ou d'une organisation ou encore d'une collectivité dans son ensemble ;
- qui est organisée par une organisation autre que le cadre familial ou privé de celui qui exerce l'activité ;
- et qui n'est pas exercée par la même personne et pour la même organisation dans le cadre d'un contrat de travail, d'un contrat de service ou d'une désignation statutaire ».

La Plateforme pour le volontariat, da définition comprend¹⁰ un acte gratuit et un geste de solidarité, un engagement citoyen libre et ouvert à tous, mais aussi une notion de volontaire comme « acteur de changement, d'innovation et d'inclusion sociale ».

Activité non rémunérée ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'indemnisation financière ; les volontaires peuvent demander le remboursement de frais réels ou recevoir un défraiement forfaitaire (ex : Schola ULB défraie ses tuteurs) plafonné annuellement. Le cadre légal est actuellement en discussion, entre autres sur les questions des « indemnités » ; la Plateforme francophone du Volontariat un partenaire officiel de l'État ces discussions. Sous-jacent à ce cadre, c'est la question de la place du volontaire par rapport aux « professionnels » des ASBL ou des ONG qui est posée. Ou encore, étudiant régulièrement engagé dans une ASBL (via un contrat étudiant ou via un contrat d'employé ½ temps qu'il exerce en même temps que ses études) est-il considéré comme engagé ?!

La définition du bénévolat selon l'OIT est plus large : « il s'agit du temps que des personnes consacrent sans rémunération à des activités réalisées soit par le biais d'une organisation soit directement pour d'autres personnes qui n'appartiennent pas au ménage du bénévole » puisqu'elle inclut

Pour l'OIT, le « travail bénévole » est un « travail non rémunéré non obligatoire ; il s'agit du temps que des personnes consacrent sans rémunération à des activités réalisées soit par le biais d'une organisation soit directement pour d'autres personnes qui n'appartiennent pas au ménage du bénévole »

¹⁰ Pour le soutien à un volontariat porteur de citoyenneté- plaidoyer pour de la Plateforme francophone du volontariat (27 mai 2016)

Cette problématique amène la question technique de son évaluation. La manière dont on mesure un « comportement engagé » doit-il être fonction du résultat/changement qu'il amène, du niveau de responsabilité qu'il exerce ou encore le nombre d'heures prestées.

L'autre question est **académique**. Que veut dire être engagé quand on est enseignant universitaire ou étudiant universitaire ? Nombre d'enseignants se sentent profondément engagés parce que la recherche ou la diffusion de connaissances dans leur domaine répond à un engagement personnel intrinsèque. Ils ont choisi de travailler à l'université ; alors que certains pourraient travailler dans d'autres milieux éventuellement plus rémunérateurs.

L'obligation de lier un engagement à un apprentissage formateur ou non est donc une question qui se reflète aussi au niveau de l'étudiant. Faut-il définir et comment les apprentissages que l'on acquiert en faisant du volontariat ? La Plateforme pour le volontariat le pense, car il est en train d'écrire un référentiel de compétence allant dans ce sens. Il insiste néanmoins pour dire que le moteur essentiel des actions de volontariat est « le sens » leurs actions.

Exemple

Le Guide de référence « Tu t'engages-On le reconnaît »¹¹ au Québec permet d'offrir des outils intéressants pour opérationnaliser la vision d'un « engagement significatif ». Il établit également une liste de domaines d'engagement reconnus. Il spécifie entre autres en quoi le simple fait de participer à un événement ne semble pas être de l'engagement. Développer une vision critique de la société nécessite une réflexion et des mises en lien avec des connaissances.

Un enjeu essentiel est donc de **définir le périmètre de l'engagement étudiant** et de sa valorisation. L'expérience récente de la France montre que l'instauration obligatoire de la valorisation de l'engagement étudiant constitue un moteur pour développer un système, mais également des dangers. Dans ce cadre-ci, nous soulignerons particulièrement la possibilité de développer des initiatives innovatrices.

6.2 Le volontariat en Belgique et les jeunes

Il nous semble important de considérer la population susceptible de réaliser le bénévolat. Une étude française démontre que « de nombreux jeunes font le choix de l'engagement dans la vie sociale – y compris au travail –, culturelle et politique, et ce aux différents niveaux, local, national, européen et international. Aux formes d'engagement traditionnelles (adhésion à un parti, à un syndicat, à une association), les jeunes privilégient des implications plus informelles, ponctuelles ou spontanées, soulignant une tendance à l'engagement pratico-pratique et parfois court-termiste (pétitions, manifestations, boycotts, etc.). S'ils participent encore à des mouvements que l'on peut qualifier d'"affinitaires", autour de goûts et de projets culturels ou sportifs partagés, par exemple, ils ne délaissent pas les grandes causes comme la lutte

¹¹ Guide de référence « Tu t'engages-On le reconnaît »

contre le racisme ou la défense de l'environnement. D'un côté, ils font preuve d'esprit critique, ressentent un besoin de résultats, d'actions, qui les fait se questionner en permanence sur l'utilité de leur action. De l'autre, ils sont porteurs de solutions, par leur capacité à développer une analyse critique et des initiatives pratiques susceptibles de revivifier une démocratie en crise. »¹²

En 2015, une étude de la Fondation Roi Baudouin¹³ donnait un aperçu sur le volontariat en Belgique. Plusieurs éléments de cette étude nous semblent utiles de considérer ici.

Le volontariat confère une plus-value importante à la société. Au travers de leur implication, les volontaires apportent une réponse aux besoins sociétaux non satisfaits par le secteur privé ou les instances publiques.

« Sur le plan sociologique, il contribue à la cohésion sociale, à l'établissement de réseaux et à la coopération entre les membres de la société. En d'autres mots, il augmente le "capital social". Pour le bénévole lui-même, le bénévolat apporte également de nombreux avantages en termes de contacts sociaux, de connaissances et de compétences professionnelles, ainsi que sur le plan du bien-être et de l'estime de soi. »¹⁴

D'un point de vue économique, le travail volontaire peut être considéré comme une force de travail et donc comme une activité productive rendant des services utiles à la collectivité dans des domaines de l'action sociale, la santé, l'éducation, la culture, etc. Cette force de travail mise gratuitement à disposition du monde associatif permet en effet aux associations de réaliser leur mission au service de la collectivité. Si l'on veut mettre en évidence le poids réel que représente le travail non rémunéré dans le secteur associatif, il est nécessaire de le quantifier en termes de nombre de personnes concernées, de volume horaire ou encore d'équivalents temps plein. Cela conduit en fait à « multiplier par 2,5 la contribution des ménages au secteur associatif, par rapport à une estimation ne prenant en compte que les dons et cotisations »¹⁵.

Elle évoquait le fait que 19,4 % de la population faisait du volontariat, soit l'équivalent de 221,2 millions d'heures par an dont 83,3 % des activités prestées se font dans le cadre d'une association.

Selon l'économiste Jacques Defourny « Si le volontariat disparaissait, les effets seraient plus graves pour les citoyens que ceux de la crise économique puisqu'au total, il représente 200 000 équivalents temps plein par an. Sans compter les permanents salariés. Ce serait un cataclysme sociétal ! »¹⁶

¹² *Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes*, Beligh Nabli et Marie-Cécile Naves, France Stratégie, juin 2015, pg 12.

¹³ *Volontariat en Belgique- les chiffres-clés*. Univesiteit Gent, ULG, Fondation Roi Baudouin, Octobre 2015.

¹⁴ *Ibidem*, pg.13.

¹⁵ *Ibidem*, pg 6.

¹⁶ *Les rôles du bénévolat dans l'économie sociale*, Barbara Garbarczyk, SAW-B, 2016, pg1

Le « bénévole type » a un niveau de formation relativement élevé (enseignement supérieur ou universitaire) et bénéficie de revenus légèrement supérieurs à la moyenne. Le volontariat chez les jeunes se fait généralement lorsqu'ils ont entre 15 et 24 ans. Il existe une corrélation positive se dégage entre le fait de donner de son temps et celui d'avoir vécu dans un univers familial déjà impliqué dans des activités bénévoles. Ce constat traduit l'importance des facteurs familiaux et culturels quant à la disposition à donner de son temps et à s'engager comme volontaire pour une association.

Selon une étude du service général de la jeunesse et de l'Éducation permanente, l'engagement des 18-30 ans se complique par rapport à l'ancienne génération, car ils évoluent dans situation économique et économique peu favorable, avec des sollicitations multiples (jeux vidéo, internet, GSM, etc.) et de hautes exigences. « Le volontariat peut alors prendre plus nettement que par le passé une texture "instrumentale" en ce qui les concerne : il s'agira pour eux de se forger une expérience valorisable ensuite sur le plan professionnel. Ceci n'est pas antinomique avec un réel engagement de qualité, mais suppose de prendre en compte leur demande de "retour sur engagement", notamment en termes de contenu des tâches qui leur sont attribuées ou d'offre de formations. »¹⁷

L'université, en encourageant une « culture de l'engagement de qualité », devient un lieu qui permet à certains de « goûter » à ce mode d'action, de se former et de devenir aussi un acteur multiplicateur d'engagement. Plus cette culture de l'engagement est intégrée au sein de la politique des établissements d'enseignement supérieur, plus elle a de chance d'être reproduite (à un âge plus avancé et par la génération suivante) et pérenne.

6.3 Justifications de la valorisation de l'engagement étudiant

L'état est un acteur important dans la promotion de la valorisation de l'engagement étudiant. En Europe, la France¹⁸, l'Espagne et l'Irlande ont mis en place des législations en faveur de cette action. Les textes de loi définissent le périmètre de cette action. En Amérique latine, les autorités mexicaines et péruviennes ont mis en place des législations obligeant les universités à développer ce type de reconnaissance.

Ce type d'acte a un impact positif sur la diffusion de ces initiatives. Deux bémols : le fait de cadenciser de manière importante le type d'activités reconnues pose des soucis en termes d'applicabilité et d'innovation.

Les universités développent divers arguments¹⁹ visant à valoriser l'engagement étudiant. Les expériences sont néanmoins généralement relativement nouvelles et il n'existe pas d'étude d'impact social de cet engagement à notre connaissance.

¹⁷ Le volontariat en Wallonie et à Bruxelles- Regards du monde associatif et de la recherche académique, Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente, 2014, pg. 23.

¹⁸ *Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes*, Beligh Nabli, Marie-Cécile Naves avec la collaboration d'Alice Karakachian, Rapport, France stratégie, Juin 2015

¹⁹ *L'ouverture sociale autrement- promouvoir l'engagement citoyen étudiant*, par M. Gfeller et JB Mauvais, Cartes sur Table des idées pour la gauche, janvier 2014

Il existe néanmoins une série de témoignages et d'étude sur l'effet bénéfique pour l'étudiant et l'institution de cette démarche.

Ainsi cela permet de faire de la :

- Promotion de la réussite (un étudiant engagé réussit mieux ses études et est plus facilement engagé)
- Campus plus agréable, vivant.
- Promotion de l'université à l'extérieur
- Positionnement responsable (engagé) de l'université (RSU)
- L'université pallie les manques de l'État (réfugiés, population marginalisée, etc.)
- Développer les compétences transversales des étudiants qu'il peut valoriser sur le marché de l'emploi

L'étudiant devient plus attractif pour un employeur. Les compétences qu'ils recherchent s'acquièrent grâce au travail en collectivité : le travail de groupe, la résolution de problème, la gestion autonome, prise d'initiative, leadership, etc.²⁰

Le secteur privé accorde davantage de crédit à quelqu'un qui s'est engagé dans le passé. Cela est confirmé par plusieurs analyses dont celle de la Plateforme francophone pour le volontariat (Belgique) qui écrit « Dans plusieurs écoles canadiennes, ce service est une condition à l'obtention du diplôme. Selon certains, le jeune Canadien qui ne fait pas état d'une expérience bénévole sur son CV serait pénalisé sur le marché du travail. »²¹

Dans l'associatif, « une étude montre que près du tiers des ASBL interrogées emploient des salariés qui étaient au départ bénévole dans l'association. »²²

La littérature semble convergente²³ pour valider les mérites de l'engagement des étudiants tant dans leurs études ou dans la communauté universitaire que dans la société.

6.4 Types de valorisation et dispositifs

Par leur histoire et leur contexte, les différents dispositifs de valorisation prennent des formes et un poids variable dans le parcours étudiant.

Certaines nuances influencent parfois grandement la philosophie ou l'impact d'un dispositif. Citons pour le nombre d'étudiants demandant la reconnaissance, la lourdeur administrative liée à la taille d'un questionnaire de demande de reconnaissance ou un dispositif complexe et difficilement compréhensible par

²⁰ *Employers' perception of the employability skills of new graduates*, Kevin Lowden, Suart Hall, Dr. Dely Elliot and Jon Lewin, Edge Foundation, 2011, pg 12.

²¹ *Citoyenneté et volontariat, la vision anglo-saxonne*, les cahiers du Volontariat, septembre 2016, pg 9.

²² *Les chiffres-clé du volontariat en Belgique*. Centre d'économie sociale, Hoger Instituut voor arbeid, Fondation Roi Baudouin, Novembre 2007, pg 6.

²³ KUH, G.D., KINZIE, J., BUCKEY, J.A., BRIDGES, B.K., HAYEK, J.C. (2006). *What Matters to Student Success : A Review of the Literature*. National Postsecondary Education Cooperative. (En ligne) Repéré à http://nces.ed.gov/ipeds/pdf/kuh_team_report.pdf

l'étudiant. Citons également les modes d'évaluation de l'engagement pouvant être purement administratif, composé d'un jury mixte ou laisser aux bons soins des seuls enseignants ; on se doute que la sensibilité dans l'évaluation sera différente.

Nous présentons ci-dessous des versions archétypales permettant de bien différencier et de mieux appréhender les caractéristiques des dispositifs.

Nous les avons classés en trois types :

- Trois reconnaissances **symboliques** (attestation, certification et prix).
- Deux reconnaissances **financières** (bourses et défraiements)
- Deux reconnaissances **académiques** (UE engagement citoyen et UE citoyenne).

Nous avons exclu certains dispositifs trop locaux à un pays ou une institution. Par exemple, le service civique en France et qui n'a plus cours chez nous (pour les étudiants). Nous avons aussi passé sous silence les dispositifs liés à des acceptations très extensives de l'engagement étudiant (sport, choral, etc.).

6.4.1 Valorisation symbolique

Il s'agit d'une *reconnaissance hors curriculum* par l'université de l'apport sociétal de l'étudiant. Ce dernier peut donc pendant ses études montrer que l'université reconnaît ses activités en faveur de cette dernière ou en faveur de la société plus largement. C'est une modalité dite « extra-curriculaire » ; sans lien avec le programme d'étude. Nous en détaillons les plus importants ici.

Modalité 1	Catégorie
Attestation d'engagement	Reconnaissance symbolique
Description	
<p>Les autorités universitaires délivrent un document qui atteste de l'engagement étudiant. Ce document peut soit être octroyé automatiquement dans le cadre de certaines prestations (tutorat, étudiant-assistant, délégué étudiant, etc.) soit il peut être délivré sur dossier.</p> <p>Le dossier se focalise sur la démonstration que l'engagement a eu lieu et qu'il correspond à la définition retenue par les autorités. Le dossier est évalué soit par une commission mixte (enseignants, étudiants, etc.) soit par un délégué à l'engagement étudiant.</p> <p>N.B. Dans la forme, il peut s'agir d'une lettre de recommandation, d'une recommandation LinkedIn, etc.</p>	
Exemple	
<p>Université de Montréal²⁴ : L'attestation officielle émise sous la responsabilité du vice-recteur responsable des affaires étudiantes précise la nature de l'engagement et est produite suite à la recommandation du Comité d'évaluation de l'engagement étudiant.</p>	
Atouts	Limites
<ul style="list-style-type: none"> – Rend visible l'engagement étudiant. – Permet de crédibiliser l'engagement. – Légèreté administrative pour l'étudiant et l'université. 	<ul style="list-style-type: none"> – Plus-value pour l'étudiant limitée – Arbitraire sur la sélection des activités reconnues. – Défavorise les étudiants ayant des activités lucratives pour subvenir à leurs besoins.

²⁴ Détails :

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/regl20_12-politique-reconnaissance-engagement-etudiant.pdf

Modalité 2	Catégorie
Certificat d'engagement	Reconnaissance symbolique
Description	
<p>Cette certification est donnée par les autorités de l'université après examen d'un dossier présenté par l'étudiant pour un engagement s'étant déroulé lors de l'année académique. N.B. La certification peut prendre la forme d'une mention sur le diplôme.</p> <p>Le cadre de l'acceptation du dossier est plus strict et peut comporter des critères notamment en termes de compétences visées, de nombre d'heures de prestation, etc. Le dossier²⁵ a deux axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Quelle est la pertinence de mon engagement ? (plus-value sociétale) – Quels sont les enseignements de cette expérience d'engagement ? (apprentissage) <p>L'évaluation vise donc à certifier la pertinence et l'apprentissage de l'étudiant dans le cadre de son engagement. Le dossier est évalué soit par une commission mixte (enseignants, étudiants, etc.).</p>	
Exemple	
<p>Université de Québec à Trois-Rivières²⁶ : Une mention officielle de l'engagement étudiant est une reconnaissance officielle apparaissant sur le relevé de notes de l'étudiant.</p>	
Atouts	Limites
<ul style="list-style-type: none"> – Crédibilité supplémentaire par le cadre normatif et l'évaluation. – Aspect formateur de l'auto-évaluation de l'étudiant. 	<ul style="list-style-type: none"> – Lourdeur administrative pour l'étudiant. – Concurrence possible avec la reconnaissance académique. – Défavorise les étudiants ayant des activités lucratives pour subvenir à leurs besoins.

²⁵ Des modèles de questionnaire sont disponibles en annexe.

²⁶ Détails : <https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/vrsg/Reglementation/83.pdf>

Modalité 3	Catégorie
Prix (award)	Reconnaissance symbolique
Description	
<p>Une fois par an, l'université organise un appel à candidatures pour remettre un prix de l'engagement étudiant. L'objectif est de promouvoir les engagements les plus méritoires. Il peut s'agir d'un prix individuel ou d'un prix récompensant un projet avec ou sans des thématiques prédéfinies (Coopération au développement, social, etc.).</p> <p>Le prix peut être accompagné d'une récompense financière ou d'une aide au développement d'un projet (soutien méthodologique).</p> <p>Un jury évalue les dossiers et établit un classement ; les critères d'évaluation sont publiés dans une perspective de transparence et de valorisation des critères (par exemple, un critère lié à l'apport à l'éducation citoyenne mondiale).</p> <p>Le Prix est généralement donné dans le cadre d'un événement où les différents engagements sont présentés offrant une publicité appréciable.</p>	
Exemple	
<p>Université de Montréal²⁷ : Annuellement, le Comité d'évaluation de l'engagement étudiant recommande l'attribution de deux prix, d'un montant à déterminer, le premier à un étudiant de premier cycle et le second, à un étudiant des cycles supérieurs, les deux en fin de programme d'études qui, durant leurs études, se sont particulièrement démarqués par le niveau significatif de leur engagement envers un groupe, un projet ou une activité qui profite à la communauté</p>	
Atouts	Limites
<ul style="list-style-type: none"> – Visibilité des engagements et de l'institution. – Favorise les rencontres entre les différents engagements. – Peut favoriser un axe thématique. 	<ul style="list-style-type: none"> – Difficulté de classer des engagements très différents – Une masse critique de participants est requise pour faire sens.

6.4.2 Valorisation financière

Des projets sont financés ou reconnus par une bourse selon des critères de thématiques, etc. Il peut s'agir d'appel à projets.

²⁷ Détails : <https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/vrsg/Reglementation/83.pdf>

Modalité 4	Catégorie
Financement d'engagements citoyens	Valorisation financière
Description	
<p>La valorisation financière a pour objectif de soutenir, de permettre ou gratifier un engagement citoyen par un étudiant.</p> <p>Les modalités sont très variables :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le soutien vise les activités déjà existantes – Le financement vise des activités en devenir et peut être complété par un dispositif de soutien méthodologique. – La gratification vise une activité terminée et est plutôt attachée à un prix. <p>L'institution finance les activités avec ou sans lien avec la stratégie de l'institution.</p> <p>L'institution peut ouvrir le financement à d'autres membres de la communauté universitaire.</p> <p>Il peut également s'agir de mécénat direct ou via une association.</p>	
Exemple	
<p>Force Avenir au Québec²⁸ : Forces AVENIR vise à reconnaître, à honorer et à promouvoir l'engagement étudiant dans des projets qui contribuent à la formation de citoyens conscients, responsables, actifs et persévérants, à la fois enracinés dans leur collectivité et ouverts sur le monde.</p> <p>Force Avenir propose des bourses jusqu'à 4000 \$.</p>	
Atouts	Limites
<ul style="list-style-type: none"> – Renforcer les projets – Varier les thématiques – Permettre des activités innovantes 	<ul style="list-style-type: none"> – Difficulté à trouver des bailleurs de fonds (neutres). – Le travail de sélection et classement est d'autant plus ardu qu'il y a un enjeu financier.

²⁸ <https://www.bve.ulaval.ca/wp-content/uploads/2014/10/depliant.pdf>

Modalité 5	Catégorie
Défraiement	Valorisation financière
Description	
<p>Le défraiement a pour objectif de compenser les frais liés à l'engagement citoyen de l'étudiant. Il est pris en charge par la structure bénéficiaire, par l'université ou par un tiers.</p> <p>Le défraiement est individuel.</p> <p>Le défraiement peut se baser sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les frais réels (déplacement, matériel, etc.), – une estimation forfaitaire. <p>La deuxième option est plus légère administrativement.</p> <p>Il est à noter que le défraiement ne prend pas en charge les frais lourds et réguliers comme la location d'une salle, l'achat d'un ordinateur, etc. Ceux-ci étant généralement supporté par ailleurs.</p> <p>Lorsque le défraiement est forfaitaire, il peut être perçu comme un appoint financier par les étudiants et créer une motivation supplémentaire.</p>	
Exemple	
<p>Schola-ULB propose du tutorat dans les établissements primaires et secondaires. Les étudiants s'engagent pour devenir tuteurs.</p> <p>Un défraiement forfaitaire couvre les frais des tuteurs (déplacement, petit matériel, etc.); cela correspond à 12 euros pour la préparation et le développement d'une séance d'une heure de tutorat.</p>	
Atouts	Limites
<ul style="list-style-type: none"> – Valoriser financièrement facilement des personnes engagées. – Valorisation systématique et donc prévisible. – Peut arrondir les fins de mois si le défraiement est forfaitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> – Difficulté à trouver des bailleurs de fonds (neutres). – Dans le cas d'un défraiement forfaitaire, estimer correctement les frais réels pour que l'étudiant ne soit pas lésé.

6.4.3 Valorisation académique

L'université engage activement ses facultés, ses enseignants et les étudiants dans un mouvement favorisant l'engagement sociétal au cours de leur curriculum. Ce sont des programmes qui embarquent le corps professoral dans une révision de la manière de concevoir les programmes et les cours. Cela inclut le développement de nouvelles méthodologies d'études, de recherches ou le développement de département d'appui spécifique.

La trajectoire des étudiants comprend souvent quelques heures de cours visant à expliciter des aspects éthiques, sociaux et politiques de l'engagement. Cela vise à resituer l'étudiant dans une dynamique plus large et à développer son approche critique.

Exemple

Le Community Service Learning (méthode des USA)²⁹

Le cadre du Community Service Learning vise à proposer un module combinant l'enseignement théorique sur l'organisation et l'action sociale d'une part et, d'autre part, un engagement citoyen concret des étudiants au sein de différentes structures (écoles, associations, etc.). Les étudiants élaborent ainsi eux-mêmes leur projet d'engagement citoyen en réfléchissant aux besoins sociaux, aux outils théoriques et pratiques existants et à ce qu'ils peuvent eux-mêmes apporter.

L'université de Ghent a développé une dizaine de modules valorisée par des ECTS permettant ce type d'application. Elle a comme ambition que chaque étudiant sortant de son université est passé par une telle expérience.

²⁹ *L'ouverture sociale autrement- promouvoir l'engagement citoyen étudiant, par M. Gfeller et JB Mauvais, Cartes sur Table des idées pour la gauche, janvier 2014, pg 7*

Modalité 6	Catégorie
Unité d'enseignement « engagement citoyen »	Reconnaissance académique
Description	
<p>L'unité d'enseignement « engagement » est optionnelle et non disciplinaire. Elle permet aux étudiants de faire valoir les apprentissages issus son engagement citoyen et de le créditer (ECTS).</p> <p>Le président du programme ou un titulaire s'assure de la pertinence pédagogique de l'engagement citoyen et de la corrélation avec les compétences visées par le programme. La reconnaissance procède en deux étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une validation du projet d'engagement sur dossier. 2. Une évaluation sur base d'un dossier et d'un entretien. <p>Le travail pédagogique consiste principalement à susciter chez l'étudiant la réflexion sur les compétences mises en œuvre et son apprentissage.</p> <p>N.B. On peut proposer une option appelée « unité d'enseignement libre » et en permettre une utilisation citoyenne.</p>	
Exemple	
<p>ULB – Faculté des sciences (Informatique) : Il existe la possibilité de valoriser son engagement citoyen. Il s'agit d'un cours à option « libre ». Le président du jury est le titulaire ex officio du cours ; il assure la validation et l'évaluation de l'UE. Aucune promotion de cette UE n'est effectuée.</p>	
Atouts	Limites
<ul style="list-style-type: none"> – Innovation et souplesse des engagements possibles – Reconnaissance intra-curriculaire et donc pris sur le temps d'apprentissage (et non sur le temps libre de l'étudiant) – Encadrement pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> – Demande une révision du programme – Demande d'anticiper son engagement. – Peut être très normatif quant au type d'engagement.

Modalité 7	Catégorie
Unité d'enseignement « citoyenne »	Reconnaissance académique
Description	
<p>L'unité d'enseignement citoyenne a une « composante citoyenne » intégrée dans ses activités d'apprentissage. L'objectif pédagogique et la didactique incluent une dimension citoyenne. Elle est donc organisée et suivie par des enseignants dans le cadre d'un programme.</p> <p>Cette dimension citoyenne peut soit être la finalité de l'EU soit une composante optionnelle (un stage particulier ou une thématique de projet).</p>	
Exemple	
<p>ULB – Polytechnique – CoDéPo³⁰ : Chaque année, ce sont ainsi environ 20 étudiants qui, dans le cadre d'un projet ou de leur mémoire, partent à l'étranger afin de s'impliquer dans le développement de procédés de conservation des aliments, de la télémédecine, des énergies renouvelables et de valorisation de la biodiversité des pays du Sud.</p>	
Atouts	Limites
<ul style="list-style-type: none"> – Intégration dans le programme – Encadrement pédagogique – Suivi à long terme des activités citoyennes 	<ul style="list-style-type: none"> – Innovation limitée vu la complexité du dispositif – Nécessaire motivation des enseignants – Encadrement spécialisé. – Demande une révision du programme

³⁰ <https://www.ulb.ac.be/facs/polytech/cooperation-Mission.html>

À ces dispositifs de reconnaissance, s'ajoute un autre dispositif qui facilite ou encourage l'engagement citoyen étudiant. Il n'est pas développé, car nous le considérons comme un outil de la maturité ; c'est-à-dire lorsque les dispositifs de reconnaissance seront éprouvés, connus et acceptés par les membres de la communauté universitaire.

Modalité 8	Catégorie
Le contrat d'aménagement d'études	Reconnaissance académique et/ou symbolique
Description	
<p>Cette modalité vise à faciliter la vie de l'étudiant engagé en lui octroyant des dispenses, des aménagements d'horaire, etc. voire des reconnaissances d'ECTS ou d'équivalence à un stage.</p>	

6.4.4 Dispositif centralisé par université ou pays

Dans de nombreux pays ou universités, un service externe à l'université est chargé de mettre en place la mise en relation entre des demandes d'appuis citoyens et les étudiants ou les facultés. Il peut être également chargé de valoriser symboliquement (attestations) ou à participer à la dynamique académique des engagements.

Ce genre de plateformes « de matching » existent dans de nombreux pays et sont soit organisées par les universités elles-mêmes³¹ (Université Autonome de Barcelone, Université de Girone, Université de Bogota) soit par un ensemble d'universités (Irlande).³² Cela permet donner, bien entendu, une plus grande facilité de mise en relation, et aussi une meilleure visibilité aux actions citoyennes.

Les systèmes de matching les plus performants sont les systèmes qui sont investis de manière approfondie. Ils peuvent ainsi se diriger de manière pro-active vers les facultés pour répondre à un besoin social spécifique. Dans certains cas, ils canalisent toutes les demandes d'une région³³.

Dans son « service simple » d'échange entre des offres et des demandes, le coût de mise en œuvre peut être important dans un premier temps, car il doit être nourri par les organisations, mais, à terme, l'automatisation permet à terme une mise en relation à coût modique. Par contre, il est nécessaire d'atteindre une masse critique d'utilisateurs pour rendre le dispositif intéressant.

³¹ <https://www.utm.utoronto.ca/utm-engage/co-curricular-record/co-curricular-record>

³² <https://www.studentvolunteer.ie/>

³³ Université de Girona. Le service est contacté par les organisations.

Recommandation

Vu l'importance de permettre à des étudiants de connaître les possibilités d'engagement, vu qu'une masse critique d'utilisateurs (étudiants et associations) est nécessaire au bon fonctionnement d'une plateforme de mise en relation ; nous recommandons la création d'une plateforme de mise en relation pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de Belgique.

6.4.5 Principales limites et pistes de dépassement

Chaque dispositif porte en lui des limites qui se manifesteront avec plus ou moins de force suivant les implémentations locales. Nous présentons ci-dessous les principales limites et des pistes pour les éviter ou les atténuer.

6.4.5.1 Permettre à tous de s'engager ou pas

Outre la motivation pour s'engager, les étudiants doivent avoir le temps pour s'engager. Nombre d'étudiants ont des activités lucratives³⁴ afin de subvenir à leur besoin ne leur permettant pas de s'engager ou alors plus difficilement.

Trois pistes pour permettre à ces étudiants de s'engager :

- Inclure l'engagement étudiant dans le programme de cours. C'est-à-dire que sur les 1 800 heures d'apprentissage annuel, un certain nombre est consacré à l'engagement étudiant (par exemple 100 heures pour 5 ECTS validés).
- Valoriser également les engagements rémunérés ou défrayés.
- Offrir des bourses aux étudiants porteurs de projets engagés.

Le souci dans un système obligatoire – car intégré au programme – est la possibilité que l'étudiant n'adhère pas à cette « ligne politique ». Cela peut engendrer des effets négatifs en termes d'image auprès des organisations partenaires et produire un effet de rejet ou de cynisme de la part de l'étudiant.

Une unité d'enseignement citoyenne est par essence une action politique normée.

6.4.5.2 Normativité des engagements, liberté et innovation

Reconnaître les engagements citoyens oblige à créer des catégories d'engagement : celles qui seront reconnues et les autres. De facto, cette catégorisation valorise certains engagements au détriment d'autres. Dans les unités d'enseignement citoyennes, cette normativité est très importante, car imposée par les objectifs du cours.

Un citoyen peut être engagé dans la vie sociale, culturelle, sportive, politique et intellectuelle de la société. Certaines catégories d'engagement peuvent recouvrir des réalités très différentes. Par exemple, la pertinence de favoriser un engagement au

³⁴ En Flandres, 46% des étudiants travaillent en moyenne 4,12 heures/semaines pour compléter leurs revenus. Cf *The Economic Contribution of the Flemish Universities*, BiGGAR Economics, VLIR, 2017, pg 27.

sein d'un parti politique peut sembler évidente, car cela permet le développement de la cité. Mais l'université doit-elle valoriser un engagement dans une formation politique d'extrême droite ? Un engagement social dans le cadre d'une organisation prosélytes doit-il être reconnu ?

Il convient donc de développer un cadre général de valorisation explicite dans lequel s'inscrivent les différents dispositifs tout en permettant la créativité et l'innovation. Le confort et la facilité d'être dans des engagements reconnus, valorisés, voire financés ou validés académiquement peut dissuader les étudiants de sortir des sentiers battus et rendre impraticable les chemins de traverse.

Une autre piste peut être de systématiquement associer au sein d'un programme une unité d'enseignement d'engagement citoyen (l'étudiant est le porteur de son engagement) et une unité d'enseignement citoyenne (les enseignants sont porteurs de l'engagement) afin de laisser le choix à l'étudiant de valoriser des engagements différents.

6.4.5.3 La révision du programme et motivation des enseignants

Les révisions de programme de cours ont lieu entre octobre et décembre pour l'année académique suivante (on discute en 2018 pour 2019-2020). Il est donc possible que près de deux ans se passent entre la prise de décision et la mise en œuvre pour les étudiants. Dans le cas souhaitable, d'une évaluation des effets d'un changement, le délai minimum est de trois ans.

Entre les contraintes liées au budget, aux départs, aux dispositions légales, il faut également ajouter les rapports de force au sein des départements. Trop souvent, le programme vise à préserver les équilibres parfois acquis de haute lutte.

Le nombre d'ECTS étant limité à 180 en bachelier et 120 en master l'ajout d'une nouvelle unité d'enseignement se fait inévitablement au détriment d'une ou plusieurs autres.

Il convient donc de motiver suffisamment d'enseignants pour que les unités d'enseignement citoyen ou d'engagement citoyen soient portées lors de la révision de programme. Pour cela, il convient d'agir à plusieurs niveaux :

- Disposer d'un cadre administratif et technique pour éviter ces contraintes perçues comme très pesantes par les enseignants.
- Former les enseignants à la didactique particulière de ce genre d'unité d'enseignement.
- Valoriser les programmes pilotes qui ont des unités d'enseignement citoyennes.
- Permettre à chaque programme de préciser les compétences visées par l'engagement citoyen (en dehors d'un cadre général).

Recommandation

Vu le risque d'immobilisme dû à l'effet « nimby » (not in my back yard) au sein d'un programme de cours ;

nous recommandons de prévoir au sein de l'établissement un projet interfacultaire et des programmes pilotes pour permettre à ces dispositifs de reconnaissance académique de faire leurs preuves.

6.4.5.4 Difficulté à trouver des bailleurs de fonds

Il y a une crainte très répandue dans les milieux enseignants d'une « marchandisation de l'enseignement »³⁵. Cette crainte est également présente dans les milieux associatifs.

Sans juger le fond la pertinence de ces croyances, il convient d'avoir des modes de financement et une communication des plus transparentes afin d'éviter un maximum les malentendus. On peut également suggérer d'éviter d'associer trop directement les bailleurs de fonds privés à la sélection des projets financés.

Recommandation

Vu le risque de suspicion de partialité dans l'attribution des bourses ou des prix ;

Nous recommandons de créer un fonds géré par une association intermédiaire chargée de récolter les fonds et de les distribuer de façon impartiale (cf. Force avenir au Québec).

6.4.5.5 Difficulté de juger les engagements

Dans le cadre de prix ou de bourse, on est amené à juger de la qualité des engagements et d'établir un classement.

Si les critères retenus doivent servir les objectifs du promoteur du prix ou de la bourse, il est impératif qu'ils soient suffisamment explicites, univoques et bien communiqués pour générer un sentiment de confiance dans le chef des participants.

La grille critériée (publique) et le jury mixte (enseignants, étudiants, membres d'associations, anciens gagnants, etc.) sont deux bonnes dispositions pour arriver à créer de la confiance.

6.4.5.6 Lourdeur administrative

La légèreté administrative est une des clés du succès d'un dispositif de valorisation.

Trois pistes pour alléger l'administration :

- Mettre en œuvre le principe de confiance³⁶.

³⁵ Cf. la polémique « Mac Kinsey à l'ULB ». <http://www.levif.be/actualite/belgique/mckinsey-a-l-ulb-pour-une-universite-critique-pas-dogmatique/article-opinion-570123.html>

³⁶ <http://elearning.ensemblesimplifions.be/video/12-lanalyse-principe-de-confiance.html>

- Accompagner la rédaction des demandes de valorisation par un guide écrit et par une personne vérifiant la recevabilité de la demande (pièces justificatives, etc.).
- Avoir des procédures automatiques pour certains cas (par exemple les tuteurs de Schola-ULB).

Il convient également à veiller à limiter l'inflation administrative au fil du temps; notamment en sondant les demandeurs sur la charge administrative.

6.4.5.7 Concurrence entre les reconnaissances

Mettre en œuvre plusieurs dispositifs peut conduire à développer une concurrence entre eux. Par exemple, entre une reconnaissance certificative et une reconnaissance académique pouvant paraître comme étant relativement proches surtout si le dossier demandé est similaire.

Il est donc nécessaire d'avoir des intentions, des critères et des formalités bien distinctes pour chaque dispositif. Il convient également que l'ensemble des dispositifs soient évalués indépendamment et collectivement; une attention particulière sera portée sur les motivations des étudiants à choisir l'un ou l'autre dispositif.

6.5 Dispositifs par critères d'évaluation

Quatre critères ont été retenus pour évaluer chaque dispositif dans l'objectif de sélectionner celui ou ceux qu'il est souhaitable de mettre en place.

- L'efficacité désigne l'effort (financier, humain) à fournir pour l'impact souhaité.
- L'impact désigne les effets positifs par rapport aux objectifs.
- L'innovation désigne la marge ou la facilité d'innovation dans un dispositif.
- La durabilité désigne la durée des projets d'engagement, leur pérennité.

Réponse du dispositif par rapport aux critères d'évaluation

3= Très bonne, 2= Moyenne, 1= Faible

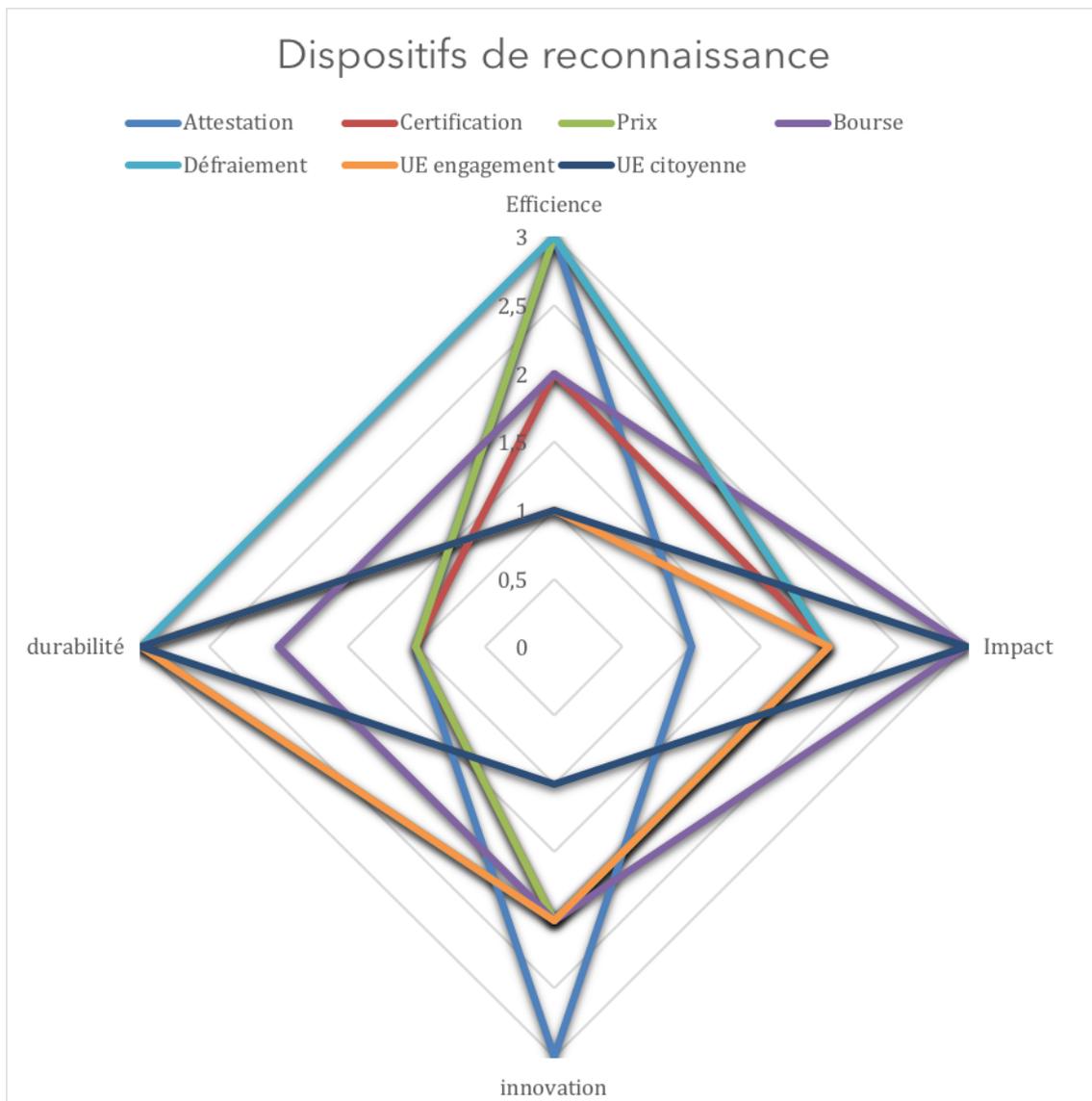
Type	Efficacité	Impact	innovation	durabilité
Attestation	3	1	3	1
Certification	2	2	2	1
Prix	3	2	2	1
Bourse	2	3	2	2
Défraiement	2	2	2	3
UE engagement	1	2	2	3
UE citoyenne	1	3	1	3

On constate qu'aucun dispositif ne comble l'ensemble des critères, mais en ayant trois dispositifs il est possible de remplir tous les critères. Par exemple : Attestation, bourses et unité d'enseignement.

Recommandation

Vu le caractère novateur des dispositifs de valorisation de l'engagement citoyen étudiant au sein des établissements ;

nous recommandons une évaluation régulière de la pertinence et de l'efficacité des dispositifs retenus afin d'éviter les effets pervers et les dérives du système.



6.6 Utilisation des systèmes de valorisation en chiffres

Nous analysons dans cette rubrique, les chiffres produits lors de nos recherches. Nous avons contacté 50 universités, exploré 20 pays (dont 4 en Amérique latine, USA,

Canada et Europe) et eu des contacts avec 3 réseaux européens (EUA, ESU, Connex Europe) et un réseau en Amérique latine (Orsal).

Nous recommandons une certaine prudence dans la prise en compte de ces chiffres. Comme expliqué dans les limites, ils sont partiels et leur interprétation nécessite la prise en considération de divers facteurs. Le tableau synthétique avec les données se trouve en annexes 3 et 4.

6.6.1 Modes de valorisation mis en place par les universités

Mode de valorisation	Symbolique	Financier	Académique
Total	11	3	27
% par mode de valorisation/u niversités interrogées	33 %	10 %	82 %

Ce tableau reprend tous les modes de valorisation mis en place au sein des 33 établissements d'enseignement supérieur interrogés ; certains disposent de plusieurs systèmes³⁷.

Interprétation

- 82 % des établissements d'enseignements supérieurs interrogés ont décidé de mettre en place un dispositif de reconnaissance basé sur la pédagogie (intra-curriculaire).
- 10 % des établissements valorisent financièrement l'engagement (généralement par des bourses octroyées à des projets)³⁸
- 33 % d'entre eux valorisent symboliquement leurs étudiants.

Les pays qui ont développé ce dispositif sont majoritairement issus de cultures anglo-saxonnes (USA, Canada, UK, Irlande, Pays-Bas), mais aussi en Belgique (VUB et ULB).

Nous observons que la grande majorité des universités interrogées mettent en place un dispositif liant le volontariat à l'académique ; et donc aux compétences.

6.6.2 Nombre de dispositifs de valorisation mis en place

Certains établissements d'enseignement supérieur mettent en place plusieurs dispositifs de valorisation, d'autres se concentrent sur un seul dispositif.

³⁷ Détails/établissement cf. annexe 1

³⁸ Exemple de Force avenir au Québec

Nombre de dispositifs mis en place/université	1	2	3
Symbolique	4		
Financier			
Académique	20		
Mixte	-	4	3

Interprétation :

- 72 % ne disposent que d'un seul système de valorisation (académique à 83 %).
- 21 % d'entre eux disposent de plusieurs (2 ou 3) dispositifs de valorisation ; de l'intra-curriculaire et de l'extra-curriculaire.

Au niveau des *reconnaisances symboliques*, ce sont principalement le système de reconnaissance via certificat/attestation et les awards/cérémonie qui sont choisis.

Nous pouvons dire que la majorité des dispositifs mis en place par les universités se centrent sur leur « core business », soit l'enseignement et la recherche.

6.6.3 Pourcentage d'étudiants entrant dans ces dispositifs

Ce tableau demande une réserve importante.

Nous avons reçu peu de chiffres clairs. Et comme mentionné plus haut, il n'existe pas d'autre rapport, spécifique qui analyse les dispositifs et qui permettraient de diminuer cette incertitude.

Les « résultats » de la modalité la plus fréquemment développée « valorisation académique » (intra-curriculaire) ne sont pas souvent répertoriés ; sauf quand elle est décentralisée. Les organismes qui font du suivi/évaluation ou du matching sont davantage en mesure d'en donner. Il s'agit alors de reconnaissance co-curriculaire ou extra-curriculaire. Lorsque les universités ont plusieurs systèmes de valorisations, les chiffres sont groupés. Certains sont constitués de « fourchettes » de chiffres.

Ce tableau présente la proportion de la population estudiantine qui a demandé la reconnaissance d'un engagement au regard du nombre de dispositifs mis en place au sein des universités.

Nombre de dispositifs mis en place au sein des universités	1	2	3
% de demande de reconnaissance total	0,6 % -1,6 % 9,09 %	0,03 % 0,17 %	1,27 % 11,3 %

	2,7 %		
	9,06 %		
	0,7 %		
	0,07 %		

Nous pouvons noter que la majorité des universités ont décidé de ne mettre en place qu'un seul mode de reconnaissance. Les universités qui ont le *taux le plus élevé de demandes de reconnaissance* disposent d'un système de valorisation symbolique ou un système de valorisation académique. Ces deux systèmes sont les systèmes qui engendrent le plus grand nombre de reconnaissances.

Nous avons observé que les institutions qui intègrent cet aspect de reconnaissance dans une politique de *responsabilité sociétale des universités* arrivent à avoir une force de levier beaucoup plus fort. Les programmes internes sont nettement plus porteurs, car il se caractérise par un parcours de formation et de suivi.

Exemple

À la University Central London une approche appelée « *Connected curriculum* » intègre l'aspect de recherche et d'investigation dès l'entrée à l'université. Les étudiants deviennent des adjoints de recherche et leur programme d'étude est conçu pour les accompagner dans cet apprentissage. Une des dimensions de cette approche vise à réaliser des « *impacts pour le bien du monde* » et explore des concepts de *Citoyenneté mondiale*. Ils peuvent le réaliser via un programme appelé *UCL's Global Citizenship*.

6.7 La valorisation et son impact sur l'engagement

Il n'existe pas d'étude sur l'impact de la reconnaissance sur la *quantité de personnes engagées dans la société*. Nous nous sommes donc exclusivement basés sur les échanges téléphoniques afin d'établir quelques conclusions sur la qualité et la quantité de l'engagement.

La *quantité de personnes qui désirent faire reconnaître leur engagement* semble liée à la qualité de l'accompagnement/l'encadrement académique de celui-ci et à la promotion de ce système et de ses avantages (appartenance à un groupe, networking, etc.). L'autre aspect est évidemment l'âge du dispositif ; la mise en place de ce type d'initiative demande plusieurs années pour s'installer, pour être reconnue et perdurer.

Dans les petites universités en Espagne ou en Amérique latine, les organisations sociales, les enseignants et les étudiants ont rapidement été conquis par le type de

système mis en place. La politique volontariste³⁹ ou les besoins énormes peuvent expliquer cette adhésion forte ; leur positionnement comme universités responsables socialement se traduit dans le concret des services spécialement dédiés. Le nombre de participants semble y avoir augmenté progressivement.

En Colombie, la valorisation via les ECTS est peu utilisée, car elle implique des démarches administratives lourdes et n'offre qu'une reconnaissance très moyenne. Seuls « les mauvais étudiants » y feraient appel.

La majorité des responsables de services visant à augmenter l'implication des étudiants s'accorde à dire que la reconnaissance n'est que rarement une fin en soi.

Dans une étude irlandaise, les trois des motivations principales données pour faire du volontariat sont : un désir de changer les choses et d'aider les autres, un moyen de donner quelque chose en retour à la société et un moyen d'acquérir des compétences, de développer son CV⁴⁰.

Quatre facteurs semblent néanmoins déterminants dans la mise en place d'un de ces systèmes et dans l'augmentation de leur qualité :

1. L'implication des instances supérieures des établissements d'enseignement supérieur ;
L'ambition de l'université doit être clairement communiquée⁴¹ en interne et en externe. Une stratégie proactive et des moyens permettent de mettre en place les choses de manière pérenne.
2. L'intégration des enseignants dans sa mise en place ;
Impulser cette initiative de manière intra-curriculaire a des conséquences sur les programmes et nécessite l'implication des enseignants les plus motivés. Ce sont les porteurs d'expérience les plus convaincants. L'inclusion des enseignants dans des systèmes intra ou extracurriculaires offre une meilleure garantie d'appropriation et de diffusion de l'initiative. Cela permet de diminuer la résistance ou l'effet « nimby » (not in my back yard).
3. Le rapport investissement/valorisation ;
Pour ne pas décourager les étudiants et les enseignants, les systèmes mis en place doivent garder l'action sociale au centre et que l'aspect administratif ne soit pas trop lourd. Les étudiants s'engagent principalement pour le « sens » de leurs actions pas pour la reconnaissance.
4. La promotion⁴² au niveau institutionnel réalisée auprès des étudiants et enseignants.

³⁹ *Student Volunteering in the community: results and prospects*, A. Garvey, R. Cook, L. O'Quinn, J. Ozarowska, DCU, Pg 10

⁴⁰ Ibidem, pg.10.

⁴¹ À titre d'exemple le document de promotion « Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes », France Stratégie.

⁴² (47% disent ne pas savoir où s'investir comme volontaire) issu de *Student Volunteering in the community: results and prospects*, A. Garvey, R. Cook, L. O'Quinn, J. Ozarowska, DCU Pg 17.

Recommandation

Vu les nombreux effets positifs de l'engagement citoyen étudiant, mais aussi les limites des différents dispositifs ;

nous recommandons aux établissements d'enseignement supérieur de se donner les moyens pour que tous les étudiants réalisent durant leurs études un « parcours engagé suivi pédagogiquement »⁴³. Les compétences y seraient identifiées et valorisées sous forme d'ECTS ou reconnaissance symbolique. Nous pensons qu'il faut proposer un éventail de dispositif pour un engagement citoyen sur mesure.⁴⁴ Il convient d'identifier les pièges éventuels, de reconnaître les limites de ces dispositifs et d'assumer les choix en connaissance de cause.

⁴³ Type « Community service learning » développé aux USA et à l'Université de Gent

⁴⁴ L'ouverture sociale autrement- promouvoir l'engagement citoyen étudiant, par M. Gfeller et JB Mauvais, Cartes sur Table des idées pour la gauche, janvier 2014, pg 6

7 Pertinence de la valorisation de l'engagement étudiant

Nos recherches et la littérature semblent convergentes⁴⁵ pour valider les mérites de l'engagement des étudiants tant dans leurs études ou dans la communauté universitaire que dans la société.

En résumé, voici **7 arguments** en faveur de la valorisation de l'engagement étudiant.

1. L'engagement étudiant est corrélé positivement à la **réussite** académique.
2. Il permet l'acquisition par les étudiants de **compétences** transversales.
3. Il augmente **l'employabilité** des étudiants.
4. Il favorise une vie associative **enrichissante** et diversifiée au sein du campus.
5. Il s'intègre pleinement dans la mission de **service** à la communauté.
6. Il participe à la formation de **citoyens** actifs et responsables.
7. Un étudiant engagé est un citoyen actif dans la société **ici et maintenant**.

Certains pays disposent d'un cadre légal visant à inciter – voire obliger – la valorisation de l'engagement étudiant. Une traduction pertinente procède principalement d'une volonté institutionnelle de l'université à promouvoir et à soutenir activement l'engagement de ses étudiants. Il ne s'agit donc pas du seul fait des étudiants ou de quelques promoteurs bien avisés, mais bien d'une politique portée par les plus hautes autorités et l'ensemble des composantes de la communauté universitaire⁴⁶.

Nous distinguerons dans cette étude trois leviers à actionner pour valoriser l'engagement citoyen étudiant.

1. La démarche de plaidoyer vise à mobiliser les parties prenantes de la valorisation. Une mobilisation interne et externe.
2. Le cadre légal pour la Fédération Wallonie-Bruxelles et en Région flamande qui s'impose à tous, mais est probablement le plus délicat à influencer.
3. Des projets à mener au sein de l'ULB. Ils se caractérisent par la maîtrise par l'institution. C'est principalement l'ULB qui fixe les objectifs, dégage les moyens et agit.

7.1 Condition préalable : une définition de l'engagement étudiant

Dans la partie analytique, nous avons mentionné les différents enjeux d'une définition de l'engagement étudiant pour les établissements d'enseignement supérieur. Il comporte des aspects politique, philosophique, académique, légaux et techniques.

Afin de démarrer la traduction opérationnelle, nous proposons d'adopter une définition de « l'engagement étudiant large » qui permette de la créativité en termes d'opérationnalisation et répondre à une vision sociale engagée. Dans la perspective

⁴⁵ KUH, G.D., KINZIE, J., BUCKEY, J.A., BRIDGES, B.K., HAYEK, J.C. (2006). *What Matters to Student Success : A Review of the Literature*. National Postsecondary Education Cooperative. (En ligne) Repéré à http://nces.ed.gov/npec/pdf/kuh_team_report.pdf

⁴⁶ <https://www.princeton.edu/one-community/serving-public-good>

d'une reconnaissance, l'établissement peut proposer des modalités spécifiques incluant des critères d'engagement.

Proposition de définition de *l'étudiant engagé* :

Un étudiant engagé développe une pensée critique et participe à la construction d'un monde plus juste, plus solidaire, plus démocratique et plus durable grâce au développement de connaissances, de compétences et de services. C'est « un CRACS »⁴⁷, un citoyen responsable, actif, critique et solidaire.

L'engagement citoyen⁴⁸ est une relation mutuellement bénéfique entre l'université et la société au sens large (locale, nationale et internationale) qui vise à répondre à des demandes des groupes locaux ou des institutions qui désirent également développer une citoyenneté globale.

Tout système de reconnaissance d'un engagement citoyen de l'étudiant se devrait de démontrer :

- Un lien étroit avec la vision de ce qu'est un « étudiant engagé » ;*
- Une action significative ;*
- Une acquisition de compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être).*

Recommandation

Vu l'importance d'une définition de l'engagement citoyen robuste et précise pour encadrer la reconnaissance de l'engagement citoyen étudiant, vu la complexité d'une telle définition, vu la nécessaire cohérence entre établissements dans les définitions des différents dispositifs de reconnaissance vis-à-vis des parties prenantes (étudiants, associations, etc.) ;

nous recommandons de travailler sur une « définition-cadre » de l'engagement citoyen étudiant et des différents dispositifs de reconnaissance par l'ARES. Les modalités pratiques de mise en œuvre étant laissée à la discrétion des établissements.

Recommandation pour l'ULB

Vu l'importance sur la vie étudiante de l'engagement citoyen, vu les ressources et les moyens à mobiliser pour créer des dispositifs de valorisation de cet engagement ;

Nous recommandons à l'ULB d'inclure l'équipe rectorale afin qu'elle s'approprie l'enjeu autour de la définition sur l'engagement ; comme l'amplitude de leur implication dans une telle initiative.

⁴⁷ Définition reprise dans le cadre des organisations de jeunesse

⁴⁸ Définition inspirée de la celle de la Dublin City University

Recommandation pour l'ULB

Vu la décentralisation et la taille de l'ULB, vu le foisonnement d'initiatives, vu le nombre important de parties prenantes impliquées en interne et en externe ;

Nous recommandons que les acteurs internes de l'engagement citoyen (étudiant ou autres) soient identifiés et contactés en vue de définir des positions communes et de mobiliser les différents acteurs. N.B. Cette définition entrant dans le cadre plus large de la responsabilité sociétale des universités.

Une piste peut être de systématiquement associer au sein d'un programme une unité d'enseignement d'engagement citoyen (l'étudiant est le porteur de son engagement) et une unité d'enseignement citoyenne (les enseignants sont porteurs de l'engagement) afin de laisser le choix à l'étudiant de valoriser des engagements différents.

7.2 Plan d'action pour un plaidoyer

La démarche de plaidoyer vise à mobiliser les parties prenantes. Ci-dessous nous présentons pour chaque partie prenante un argumentaire qui lui est destiné et le type de mobilisation/soutien qu'elle peut apporter.

Pour chaque partie prenante :

- un texte introductif présente ses spécificités ;
- un argumentaire pour la mobiliser ;
- le soutien qu'elle peut apporter en vue de la mise en place de dispositifs de valorisation de l'engagement citoyen étudiant.

De manière globale, voici **7 arguments** en faveur de la valorisation de l'engagement étudiant.

1. L'engagement étudiant est corrélé à la **réussite** académique.
2. Il permet l'acquisition par les étudiants de **compétences** transversales.
3. Il augmente **l'employabilité** des étudiants.
4. Il favorise une vie associative **enrichissante** et diversifiée au sein du campus.
5. Il s'intègre pleinement dans la mission de **service** à la communauté.
6. Il participe à la formation de **citoyens** actifs et responsables.
7. Un étudiant engagé est un citoyen actif dans la société **ici et maintenant**.

Ces arguments et de nombreux autres sont détaillés plus bas.

7.2.1 Les étudiants

Il convient d'inclure les étudiants dans le processus en ayant déjà identifié les biais et les effets pervers potentiels de la valorisation de leur engagement. Les étudiants peuvent être particulièrement attentifs aux aspects idéologiques d'un dispositif et de l'impact de celui-ci sur leur parcours académique. Ils sont des bénéficiaires centraux et ils doivent participer à la conception et à la mise en œuvre de la valorisation.

7.2.1.1 Argumentaire :

- Donner un sens supplémentaire à la vie étudiante à travers une activité à finalité citoyenne.
- Se constituer un réseau de pairs en dehors de son programme permettant à la fois une ouverture d'esprit et une valorisation dans le cadre personnel ou professionnel.
- Acquérir des compétences transversales visées dans le programme et parfois difficilement praticables lors d'un cours. Par exemple, le leadership, la communication assertive, etc.
- Acquérir des compétences hors cursus. Par exemple, des compétences en gestion d'équipe ou de projet.
- Être acteur d'un changement sociétal sans attendre s'avoir fini ses études.
- Sortir du cadre académique et en trouver de la motivation, des sources de valorisation.⁴⁹
- Se distinguer dans la recherche d'emploi des autres étudiants par des activités riches en apprentissages.
- Découvrir, connaître des réalités éloignées de la communauté universitaire ; en particulier des personnes précarisées ou en difficulté.
- Rentrer en contact avec des milieux professionnels.

7.2.1.2 Quel soutien

- Identification des engagements étudiants ; notamment grâce à la participation active des associations, cercles, kots à projet, etc.
- Soutien politique dans les instances internes (facultaires et centrales) et externes via les fédérations étudiantes.
- Promotion de l'action citoyenne auprès des pairs.

7.2.2 Les alumni

Les étudiants ont de nombreux bénéfices que ce soit pour leur développement personnel, académique⁵⁰ ou pour leur vie professionnelle. Les alumni ayant été engagés peuvent donc donner à voir les bénéfices de l'engagement dans la durée. Bien qu'elles puissent romancer leur parcours, elles ont le recul nécessaire pour ne pas être « juge et parti ». Les alumni ont également de la crédibilité parce que par définition, ils ont réussi leurs études. Ils sont donc des ambassadeurs de choix.

⁴⁹ John Braime & Minna Ruohonen (2011) *Exploring Impacts of Volunteering on University Students in London*. Pg. 7.

⁵⁰ KUH, G.D., KINZIE, J., BUCKEY, J.A., BRIDGES, B.K., HAYEK, J.C. (2006). *What Matters to Student Success : A Review of the Literature*. National Postsecondary Education Cooperative. Pg. 48

7.2.2.1 *Argumentaire*

- Aider les étudiants à s'engager mieux et plus ; notamment par leur transfert d'expérience et en favorisant l'émergence de la valorisation de l'engagement.
- Avoir de l'aide des étudiants pour leurs propres projets.
- Soutenir le maintien ou l'amélioration de la réputation de l'établissement d'enseignement supérieur dont ils ont le diplôme (Ranking).

7.2.2.2 *Quel soutien*

- Des témoignages.
- Des conseils sur les modalités pratiques de la valorisation.
- Des offres d'engagement pour les étudiants.
- Identification des compétences attendues chez les employeurs.

7.2.3 *Les enseignants-chercheurs*

Les enseignants-chercheurs sont la clé de la valorisation de l'engagement étudiant à double titre. Ils sont à la fois prescripteurs pour leurs étudiants et ils détiennent le pouvoir au sein de l'université ; dans leurs cours en premier lieu, mais aussi en faculté ou dans les instances centrales.

N.B. L'engagement étudiant étant corrélé à la réussite académique, on peut supposer qu'un grand nombre d'enseignants-chercheurs ont un parcours d'engagement lors de leurs études.

7.2.3.1 *Argumentaire*

- Enseigner à des étudiants plus motivés grâce à l'engagement citoyen.
- Atteindre des compétences transversales visées par le programme en ayant une plus-value sociétale.
- Disposer d'un cadre administratif, technique et pédagogique pour des unités d'enseignement citoyennes. Les enseignants bénéficient d'un soutien pour développer des projets ou activités citoyennes plus facilement.
- Disposer de temps pour réaliser des ponts pratiques entre une formation et un engagement social.

7.2.3.2 *Soutien*

- Promouvoir les démarches de valorisation de l'engagement citoyen auprès de leurs étudiants par la mise en avant de la plus-value tant pour l'étudiant que pour la société.
- Mettre en œuvre des unités d'enseignement citoyennes cohérentes avec les programmes de cours.
- Ajuster les programmes de cours pour accueillir les unités d'enseignement citoyennes et d'engagement citoyen.

7.2.4 Les autorités de l'ULB

Les autorités de l'ULB développent une vision stratégique à long terme. On peut par exemple citer l'importance de nouer des relations privilégiées avec des universités prestigieuses ou de se positionner en termes d'attractivité.

7.2.4.1 Argumentaire

- L'engagement étudiant est corrélé à la réussite académique.
- Valoriser la troisième mission de l'université.
- Les étudiants aident à réaliser la troisième mission.
- Former des citoyens actifs.
- Avoir une vie associative enrichissante et diversifiée au sein du campus (ce qui est largement valorisé dans les universités les plus en vue).
- Étudiants nouant des liens plus forts avec leur université (et donc plus susceptibles de devenir des alumni actifs).
- Diversifier les activités d'apprentissage (former de meilleurs étudiants).
- Donner un surcroît de sens aux activités d'apprentissage (dans le cadre d'engagements citoyens au sein du programme).
- Nouer des contacts structurés avec des parties prenantes associatives (éviter la dispersion et pouvoir visibiliser plus facilement son action).
- Ne pas être à la traîne par rapport aux universités des autres pays ; notamment la France.
- Fournir un cadre réglementaire et administratif aux initiatives ; en particulier, celles affectant le programme de cours.

Pour la plupart des points, il y a lieu de les combiner avec une communication adéquate pour favoriser le recrutement local et international ; et plus largement, une image positive de l'université (Ranking).

7.2.4.2 Quel soutien

Les autorités ont lancé une vaste consultation pour la rédaction d'un plan stratégique. La valorisation de l'engagement doit y être réfléchie (sans que cela bloque les initiatives plus rapides). Et le texte du plan stratégique doit contenir les axes principaux de la valorisation de l'engagement étudiant. Outre d'éventuels moyens supplémentaires, l'effet serait double avec une visibilité accrue de l'engagement étudiant et une prise en compte facilitée pour étendre les dispositifs ou les diversifier.

Ce sont les autorités centrales – probablement sous la responsabilité d'un vice-recteur – qui sont les plus capables de réfléchir et de proposer (d'imposer?) le cadre réglementaire tant pour la reconnaissance symbolique de l'engagement étudiant que pour les modalités administratives et pédagogiques de la reconnaissance académique (ECTS). Il convient effectivement de dépasser les « arrangements locaux » pour avoir une proposition équitable, quelle que soit la faculté où l'étudiant suit son cursus.

7.2.5 Les établissements d'enseignement supérieur

Tous les établissements d'enseignement supérieur ont intérêt à valoriser l'engagement étudiant. On peut aussi pointer les différences de culture interne et de population étudiante entre ces établissements. La valorisation devrait donc très probablement être adaptée à la sensibilité locale. Néanmoins, certaines modalités bénéficieraient d'une entente commune ; tout comme le partage d'expérience.

7.2.5.1 Argumentaire

- Disposer d'une définition (modulaire) commune de l'engagement étudiant afin de différencier les types d'engagements et éviter les dérives.
- Disposer d'une nomenclature commune pour les reconnaissances afin d'éviter une surenchère dans les dénominations.
- Avoir une démarche de plaidoyer commune vis-à-vis des autorités de la Communauté française de Belgique.

7.3 Actions vis-à-vis de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Si cette valorisation est profitable pour l'étudiant (cf. l'argumentaire général), il l'est également pour la société.

En calculant le nombre d'heures potentielles que constitue l'engagement étudiant pour le développement de la société⁵¹, en région Bruxelloise, l'ULB pourrait fournir au moins 250 000 heures de travail ; soit une équivalence d'un budget de 2,5 millions⁵². À terme, avec un dispositif pro-actif en FWB, nous estimons que 3 millions d'heures pourront servir à la communauté annuellement ; soit l'équivalent de 30 millions d'Euros.

7.3.1 Légiférer pour favoriser la valorisation – état de la question

La Suisse et le Canada n'ont pas de législation encadrant la valorisation de l'engagement étudiant. Les systèmes légaux péruviens, mexicains, irlandais ou espagnols incitent à la valorisation tandis que d'autres – comme la France – imposent la valorisation ; avec des effets contraignants qui semblent importants.

« Cette validation prend la forme notamment de l'attribution d'éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, de crédits du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables ("système européen de crédits - ECTS"), d'une dispense, totale ou partielle, de certains enseignements ou stages relevant du cursus de l'étudiant. ». Le décret⁵³ impose la valorisation académique ; ce qui nous semble restreindre le développement de dispositifs intéressants.

En Belgique francophone, *les dispositifs légaux incitant à ce type d'action n'existent pas* ; mais rien ne l'empêche. En Communauté française, le décret paysage

⁵¹ Cf Annexe 1

⁵² Cf Annexe 2

⁵³ Décret no 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle.

concernant l'enseignement supérieur donne des indications pour justifier des démarches de valorisation de l'engagement étudiant⁵⁴, il n'impose aucune forme de valorisation.

Nous notons qu'un seul établissement d'enseignement supérieur de la FWB a réellement institué un système de valorisation de l'engagement étudiant.

En communauté française de Belgique et suite au décret français, le 7 novembre 2017, Madame Lecomte a interpellé M. Marcourt :

1) Question de Mme Carine Lecomte (MR) : « Reconnaissance de l'engagement des étudiants dans les activités de la vie associative, sociale et professionnelle » : « En France, le décret relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle de mai 2017 demande aux établissements d'enseignement supérieur de créer un dispositif "garantissant la validation, pour l'obtention d'un diplôme, des compétences, connaissances et aptitudes acquises par leurs étudiants dans l'exercice des activités associatives, sociales ou professionnelles", notamment en accordant aux étudiants une partie des crédits nécessaires pour valider leur diplôme. (...) que pensez-vous de cette nouvelle législation française ? »

À M. Jean-Claude Marcourt : « Je n'ai pas d'opinion définitive sur l'intérêt de transposer cette très récente législation dans notre Fédération, mais il m'apparaît qu'un certain nombre de réflexions peuvent déjà être menées. (...) je transmettrai ce décret français à l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) afin qu'elle me fasse part de son avis. »

Au niveau européen, nous avons cherché les éléments de réponse auprès d'institutions développant des projets dans le cadre du projet européen Extrasup dont les réseaux européens (EUA, ESU, Connex Europe). La systématisation de certaines de ces expériences est en cours d'écriture au moment où cette étude se boucle.

Nous avons obtenu quelques éléments grâce à M. Cruvale, responsable du projet Extrasup⁵⁵ du Centre international d'études pédagogiques en France. Il pointe trois effets négatifs principaux d'un cadre législatif imposant la valorisation de l'engagement citoyen étudiant :

1. La discrimination envers les étudiants devant travailler pour payer leurs études. Les bénéficiaires de la valorisation de l'engagement étudiant étant alors réservés aux étudiants les mieux nantis.

⁵⁴ Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études du 7 novembre 2013. Article 2 : « assurer des services à la collectivité, grâce à leur expertise pointue et leur devoir d'indépendance, à l'écoute des besoins sociétaux, en collaboration ou dialogue avec les milieux éducatifs, sociaux, culturels, économiques et politiques. »

Article 3§ 1 'accompagner les étudiants dans leur rôle de citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, pluraliste et solidaire ;'

⁵⁵ <http://www.ciep.fr/cooperation-en-education/expertise/enseignement-superieur/extrasup>

2. La mise en place d'un dispositif de reconnaissance académique vide de sens, car non investie pédagogiquement par les enseignants. Les unités d'enseignement libre devenant des UE « perdues ».
3. L'arbitraire de la distinction entre les engagements reconnus et ceux qui ne le sont pas. Il y aurait dès lors des engagements de seconde zone ou un risque de perte de créativité.

Pour ces trois points, il existe très probablement des moyens de les contourner ou d'amoindrir leurs effets (voir par ailleurs nos propositions), néanmoins, il est plus que probable d'autres impacts négatifs moins prévisibles apparaissent lors de la mise en œuvre.

Les conclusions d'Extrasup devraient paraître en février 2018, elles seront accompagnées d'un guide pour la mise en œuvre de la valorisation de l'engagement étudiant. L'ESU propose cette année de développer son axe « Student Centred Learning » sur base de leur expérience de « peer learning » et de faire du lobby pour faire reconnaître l'apprentissage formel et informel ; dont les activités extra-curriculaires.

Il est à noter que le projet Extrasup constitue la preuve de l'intérêt des instances européennes pour le sujet. Il nous a été rapporté que lors de la prochaine conférence interministérielle *de suivi du processus de Bologne*, il y aurait des discussions sur la valorisation de l'engagement étudiant. Si les discussions devaient aboutir, elles auraient très certainement un impact sur les dispositions légales.

7.3.2 Légiférer et soutenir les établissements d'enseignement supérieur en Communauté française

Nonobstant les réserves mentionnées ci-dessus, la valorisation de l'engagement citoyen étudiant représente une opportunité pour la société dans son ensemble ; le législateur a donc tout intérêt à le valoriser.

Il y a bien entendu l'impact positif sur les étudiants en tant que citoyen actif. Il y a aussi un impact sociétal direct par les actions menées par les étudiants. Ces actions se retrouvent dans le social, le culturel, la solidarité internationale, etc. Néanmoins l'impact spécifique des étudiants dans un contexte social large est difficilement mesurable ; par nature « une évolution sociétale » est lente et par la difficulté de distinguer l'apport précis d'un acteur spécifique.

Par contre nous pouvons tenter une estimation chiffrée du nombre d'heures prestées chaque année.

D'après les chiffres de l'ARES, en 2013-2014⁵⁶, il y a 24 324 étudiants diplômés par an. Ce chiffre, nous sert de base de calcul pour déterminer la cohorte minimale d'étudiant qui suivent l'unité d'enseignement d'engagement citoyen par an.

⁵⁶<https://www.ares-ac.be/fr/statistiques/indicateurs#03-%C3%A9volution-du-nombre-de-dipl%C3%B4me-de-bachelier-master-et-doctorat-depuis-2004-2005>

Un ECTS représente environ 30 heures d'apprentissage. En considérant que l'étudiant prépare un portfolio de son engagement et qu'il a une évaluation finale, son engagement sur le terrain devrait représenter environ 20 h par ECTS.

Pour chaque étudiant, une unité d'enseignement d'engagement citoyen représentant 5 ECTS pour son engagement citoyen donc près de 100 heures actives.

Une estimation basse pour l'ensemble de la Communauté pour l'ensemble des étudiants représente environ : 2 432 400 heures chaque année.

Une estimation corrigée sur base de l'augmentation des effectifs et en prenant en compte les personnes dans le dispositif, mais qui ne seront pas diplômées, nous amènent à penser que ce sera plus de 3 000 000 d'heures prestées chaque année.

	Nombre d'étudiants diplômés	Heures d'engagement annuel *	Valorisation financière (à 10 €/h)
Diplômés en Fédération Wallonie-Bruxelles	30 000	3.000.000	30 Millions d'Euros

*Le calcul= une moyenne de 100 h par an et par étudiant.

Le nombre d'étudiants de la Fédération Wallonie-Bruxelles est une extrapolation réaliste (l'augmentation de la population étudiante est programmée) de chiffres actuels (25 000 étudiants). Ces estimations sont minimales si nous prenons en compte une étude récente (décembre 2017) réalisée en Flandres par le VLIR⁵⁷ qui montre que les étudiants flamands sont plus de 13 % à faire du volontariat, jusque 240 heures/an. C'est donc une estimation minimum.

Cette estimation suppose que les unités d'enseignement soient réellement utilisées à des fins d'engagement citoyen. L'exemple français nous montre qu'imposer une reconnaissance en termes d'ECTS a des effets contre-productifs. Il convient donc de trouver une méthode de mise en place qui convienne.

⁵⁷ *The Economic Contribution of the Flemish Universities, BiGGAR Economics, VLIR, 2017, pg 28.*

Recommandation pour le législateur

Vu les nombreux atouts de l'engagement citoyen étudiants pour le présent et pour le futur, vu le caractère novateur de la valorisation en Communauté française ;

Nous recommandons au législateur de permettre aux étudiants de valider les compétences et aptitudes acquises lors d'un engagement citoyen grâce un dispositif de reconnaissance académique (ECTS) élaboré dans le cadre d'une politique de valorisation et de développement de l'engagement citoyen étudiant par l'établissement d'enseignement supérieur et avec le soutien de l'ARES.

Recommandation pour le législateur

Vu le caractère novateur de la valorisation de l'engagement citoyen étudiant, vu la difficulté – notamment pédagogique – de créer des unités d'enseignement d'engagement citoyen, vu les limites et les risques liés à la valorisation ;

nous recommandons que l'ARES crée un groupe de travail pour observer, puis conseiller et soutenir les initiatives de valorisation de l'engagement étudiant. Son expertise notamment en termes de coopération au développement lui donne d'autant plus de légitimité pour aborder ces matières.

Recommandation pour le législateur

Vu l'importance d'une définition de l'engagement citoyen robuste et précise pour encadrer la reconnaissance de l'engagement citoyen étudiant, vu la complexité d'une telle définition, vu la nécessaire cohérence entre établissements dans les définitions des différents dispositifs de reconnaissance vis-à-vis des parties prenantes (étudiants, associations, etc.);

nous recommandons la création de « définitions-cadres » de l'engagement citoyen étudiant et des différents dispositifs de reconnaissance par l'ARES. Les modalités pratiques de mise en œuvre étant laissée à la discrétion des établissements.

7.4 Lobbytraject voor BRUTUS-VUB in samenwerking met ULB alsook de collega's van de Vlaamse Universiteiten.

7.4.1 Leeswijzer

Dit stuk heeft als bedoeling om aan de VUB een beeld te geven van wat een lobbytraject kan betekenen. Dit is zoals gevraagd geen vertaling van het Franstalige deel van het rapport. Dat deel moet gebruikt worden om inspiratie, cijfermateriaal en argumentaties verder te gebruiken in de discussies met de verschillende partijen naar waar men wil communiceren. Dit stuk focust op het lobby aspect naar het bestuur van de VUB en naar de politiek.

Doelstelling van het lobbytraject: verzekeren van een duurzame waarborg voor de ontwikkeling, promotie van en communicatie over maatschappelijk engagement van

studenten van de VUB bij de politieke verantwoordelijken en bij het beleid van de universiteit.

Daarom vertrekken we van een uitwerking van 2 verhalen. Eén verhaal naar het beleid van de universiteit van de VUB, dat nog niet op de hoogte is van de mogelijke ambities van BRUTUS en SCHOLA om het maatschappelijk engagement in de verf te zetten. En vervolgens een verhaal naar de politiek om de ontbrekende schakels in de financiering te kunnen wegwerken.

Tenslotte is in een tabel een coherente procesflow uitgewerkt die als piste kan gebruikt worden. Een handleiding als het ware.

7.4.2 Het verhaal naar het beleid van de universiteit.

Brusselse studenten wijden quasi kosteloos een deel van hun tijd binnen (en buiten) de studies aan een engagement ten dienste van de maatschappij. Dit gaat om een bijna onbecijferbare en onbetaalbare maatschappelijke meerwaarde die Brusselse studenten van de VUB kosteloos bieden aan de gemeenschap.

Om een beeld te bieden: in Vlaanderen schrijven elk jaar meer dan 230.000 studenten zich in en zijn er 37.400 die afstuderen. Volgens een studie van de VLIR zetten deze studenten zich zo'n 240 uur in als vrijwilliger met een maatschappelijk engagement. Als elke student zich voor 240 uur inzet heeft dit potentieel een maatschappelijke opbrengst van $€10 \times 240 \text{ uur} \times 37.400 \text{ studenten} = €89.760.000$. Een meer conservatieve schatting van ULB, (zie hiervoor de berekening onder punt 7.3.2 van dit document) rekt een minimum van 100 uur per student aan 10€. Dan komen we bij een maatschappelijke opbrengst van €37.400.000

BRUTUS (VUB) en SCHOLA (ULB) willen de kwaliteit van dat maatschappelijk engagement verhogen en werken er aan om dit engagement te omkaderen, waarbij ze de student de kans bieden om dat engagement binnen hun studie op te nemen. Door een academische verdieping te bieden aan dat maatschappelijk engagement, wint de student, de samenleving en versterkt het de positie van de universiteit als geëngageerde universiteit.

Om dit te doen vraagt BRUTUS een VUB fonds aan te spreken om de omkadering op te starten. En te tonen dat het de VUB menens is naar de buitenwereld. Met deze financiering ontwikkelen we werkcolleges voor studenten op maat van de faculteiten, vertrekkende van wat er al bestaat, en incorporeren we de mogelijkheid om relevant maatschappelijk engagement op te nemen.

Vervolgens vragen we dat de VUB als instituut de overheid aanspreekt om de financiering van een dergelijk kader te verduurzamen en dit actief te stimuleren met middelen.

Uit eigen onderzoek blijkt dat in andere Europese universiteiten tot 11% van de studenten gevaloriseerd worden in hun maatschappelijk engagement, ofwel door academisch krediet, ofwel door extra attesten die bij diploma's kunnen worden afgeleverd.

7.4.3 Het verhaal naar de politiek.

Brusselse studenten wijden quasi kosteloos een deel van hun tijd binnen (en buiten) de studies aan een engagement ten dienste van de maatschappij. De VUB en ULB willen de kwaliteit van dat maatschappelijk engagement verhogen en werken er aan om dit engagement te omkaderen, waarbij ze de student de kans bieden om dat engagement binnen hun studie op te nemen. Anderzijds valoriseren de VUB en de ULB ook het engagement dat niet binnen het universitaire kader past, door de opgedane competenties met een extra attest "Student Engaged" te valoriseren bij het afstuderen.

Uit eigen besteld onderzoek blijkt dat 11% van de studenten in de Angelsaksische landen al gewaardeerd worden voor een dergelijk engagement. Hoewel we in Vlaanderen nog niet zo ver zijn, zien we mogelijkheden om op termijn meer dan 230.000 (ingeschreven) studenten per jaar in Vlaanderen te engageren en ze hiervoor te waarderen. Uit datzelfde onderzoek blijkt dat er een diversiteit bestaat aan initiatieven in Europa om deze omkadering te concretiseren. Ervaringen waaruit VUB en ULB kunnen putten om nog beter te doen.

Er blijkt een duidelijke nood aan duurzame financiering om een dergelijke omkadering te ontwikkelen, te promoten en er over te communiceren naar de buitenwereld. Sommige landen gaan ons hierin voor zoals Frankrijk. Financiering vanuit Europa is ontoereikend gebleken, zodra deze eindigt, eindigt ook de promotie en verdere ontwikkeling, eindigen de mogelijkheden om ambities te realiseren.

De VUB vraagt middelen voor 1 VTE en werkingsmiddelen om deze ambitie duurzaam waar te maken.

7.4.4 Een uitgewerkte piste voor een lobbytraject in een coherente procesflow:

Stap	Boodschap	Doelgroep	Timing
1.	(1) Studenten van VUB wijden kosteloos een deel van hun tijd binnen (en buiten) de studies aan een engagement ten dienste van de maatschappij. Dit gaat om een bijna onbecijferbare en onbetaalbare maatschappelijke meerwaarde die studenten van de VUB kosteloos bieden aan de gemeenschap.	Caroline Pauwels (rector) Jan Danckaert (studiebegeleidingscentrum)	Voor 6/2/18 Informeel polsen

	<p>(2) door dit verder academisch te omkaderen en te valoriseren kunnen we de strategische positie van de VUB versterken als geëngageerde universiteit met een concrete maatschappelijke surplus.</p> <p>(3) we willen als VUB bij het kabinet Crevits pleiten voor een faciliterend en ondersteunend beleid</p> <p>(4) door als VUB zelf een aanmoedigingsfonds vrij te stellen tonen we aan de overheid dat het ons menens is, en kunnen we concreet op zoek naar een goede en duurzame financieringsmix.</p>		
2.	<p>(1) Brusselse studenten wijden kosteloos een deel van hun tijd binnen (en buiten) de studies aan een engagement ten dienste van de maatschappij. Dit gaat om een bijna onbecijferbare en onbetaalbare maatschappelijke meerwaarde die Brusselse studenten van de VUB kosteloos bieden aan de gemeenschap.</p> <p>(2) VUB en ULB willen dit nog versterken en de kwaliteit van dat engagement academisch omkaderen.</p> <p>(3) Om dit duurzaam te ondersteunen is er nood aan faciliterend beleid</p>	<p>Kabinet Crevits:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hilde Crevits (minister) - Dirk Broos (kabinetschef) - Simon Vandamme (verantwoordelijke kabinetsmedewerker) <p>Administratie Onderwijs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ann Verhaegen (Admin-generaal) - Evi Verduyckt 	<p>6/2/18</p> <p>Formeel de wens uiteten naar een faciliterend beleid.</p>

	<p>vanuit de Vlaamse Overheid.</p> <p>(4) Op basis van eigen besteld onderzoek merken we dat dit in omringende landen al meer en beter gebeurt.</p> <p>(5) We willen samen met de overheid op zoek gaan naar een financieringsmix van eigen middelen, Europese middelen en nieuwe Vlaamse middelen om dit te realiseren</p>		
3.	<p>Inhoudelijke en operationele uitwerking:</p> <p>(1) Definitie "geëngageerde student" met achterliggende filosofie (community service learning, of corporate social responsibility, of,...)</p> <p>(2) In kaart brengen wat er al bestaat uitgaande van de afgesproken definitie</p> <p>(3) In kaart brengen wat er nodig is naar verdere ontwikkeling, promotie, communicatie en becijferen.</p> <p>(4) eerste poging tot financieringsmix en lacunes in kaart brengen.</p>	Betrek de lesgevers/proffen hierbij	Vanaf er iemand vrijgesteld kan worden om dit traject te begeleiden.
4.	<p>(1) Wissel de ervaringen met andere Vlaamse universiteiten uit.</p> <p>(2) Maak een alliantie voor het lobbytraject bij de minister van onderwijs en stem af wie wat kan doen.</p>	<p>Universiteit Gent, Universiteit Antwerpen, Universiteit Hasselt,...</p> <p>Doe dit in de schoot van de VLIR</p>	Eerste gesprek voor de zomervakantie.

	Wie heeft welke netwerken en kan die inzetten?		
5.	Financieringsmix concretiseren: "kan dit opgenomen worden in de beleidsbrief van 2018-2020 of eerder voor 2019-2020?"	Bijeenkomst met kabinet van Crevits	Voor de zomervakantie van 2018 een eerste informeel gesprek.
6.	Communicatie naar buitenwereld: Crevits en VUB valoriseren het maatschappelijk engagement van Vlaamse studenten in Brussel door op een duurzame manier de verder ondersteuning te financieren.	Pers : – De Morgen – De Standaard – Opiniestuk op Knack.be – Universitaire pers naar studenten toe.	Vanaf er een eerste cursus is met goede omkadering en studenten die

Stappen 3, 4 en 5 zullen meerdere iteraties nodig hebben alvorens naar stap 6 te kunnen overgaan.

7.5 Plan d'action pour une mise en œuvre à l'ULB

L'engagement citoyen de l'ULB doit être porté au plus haut niveau et par l'ensemble de la communauté universitaire. Il convient donc de donner les moyens pour exister à l'axe essentiel que constitue la reconnaissance de l'engagement citoyen étudiant.

Afin de fournir des outils concrets pour atteindre cet objectif, nous avons séparé en trois projets distincts la démarche pour un système de valorisation couvrant les besoins des différentes parties prenantes. Ces projets ont une présentation similaire à la charte de projet utilisée à l'ULB ; leur transposition en sera d'autant facilitée.

Les trois projets peuvent être menés de front, chacun renforçant les autres. Néanmoins, ils répondent à des besoins différents, avec des objectifs différents, tout comme l'effort ou les compétences mises en œuvre.

1. Le projet pour la valorisation symbolique vise à créer un dispositif de reconnaissance grâce à des attestations. Il est relativement léger et rapide à mettre en place et il offre une bonne visibilité à l'engagement étudiant.
2. Le projet pour la valorisation financière vise à créer un appel à projets citoyens dont le ou les meilleurs seraient financés. La difficulté principale tient au financement sur le long terme, sinon il est rapide. Il peut avoir un impact important sur la qualité des projets.
3. Le projet de valorisation académique vise à créer des unités d'enseignement d'engagement citoyen et un cadre pour la création d'unité d'enseignement citoyenne. Le projet est long et fastidieux. Il a l'impact le plus intégré.

Trois éléments vont concourir à l'atteinte des objectifs. Les deux premiers – internes – participent directement au bon fonctionnement des projets.

Recommandation pour l'ULB

Vu la nécessité de porter au quotidien un dossier sur le long terme, vu qu'il est nécessaire d'avoir le crédit suffisant auprès de tous les membres du personnel ;

Nous recommandons vivement qu'un conseiller du recteur à la valorisation de l'engagement citoyen étudiant soit nommé. Le conseiller – en tant qu'académique – représente le juste milieu entre une équipe rectorale fort occupée et un gestionnaire de projet PATGS pouvant manquer de crédit. Il sera le chef de projet des trois projets présentés. Il s'agit en outre d'un signe fort quant à une thématique de la part des autorités.

Recommandation pour l'ULB

Vu que les tâches dans les différents projets seront multiples, nombreuses et exigeantes, vu qu'il faut assurer un suivi sur le long terme (au moins 3 ans);

Nous recommandons vivement qu'une personne puisse avoir comme tâche principale l'opérationnalisation des projets. Effectivement, le conseiller du recteur aura d'autres tâches en tant qu'académique; or, les projets sont suffisamment complexes et lourds pour être accompagnés par une personne. Vu ses missions, un profil de pédagogue est souhaitable.

Le troisième élément concerne le niveau interuniversitaire et législatif. S'il ne constitue pas un projet à proprement parler, l'investissement à réaliser n'est pas négligeable. Pour l'ULB, il s'agit concrètement de peser sur les éventuelles décisions politiques et sur les initiatives entre les établissements d'enseignement supérieur. Là encore, un conseiller du recteur peut assurer un suivi au plus haut niveau sur ces matières.

7.5.1 Valorisation symbolique

1. Informations générales	
Chef de projet	Le conseiller du recteur à la valorisation de l'engagement étudiant.
Porteur du projet	M. Leveque
Date de début	Février 2018
Date de fin estimée	décembre 2018
Budget estimé	70 000 Euros
Objectif(s)	Fournir des attestations d'engagements aux étudiants pour valoriser et promouvoir les engagements.

2. Contexte du projet	
Contexte, historique et motivations	L'ULB a une longue tradition d'engagement citoyen par les étudiants. Si certaines initiatives sont soutenues ou encouragées, il n'y a pas de reconnaissance symbolique des engagements citoyens. Cette reconnaissance est pratiquée dans de nombreux pays et offre une image dynamique et inclusive.
Dépendance d'autres projets	Connecté avec les deux autres projets de valorisation de l'engagement étudiant. Lié à la collaboration avec des associations externes et internes à l'ULB.
Situation souhaitée	Les étudiants engagés valorisent leur engagement citoyen grâce à une procédure administrativement légère et compréhensible. L'attestation donne du crédit vis-à-vis de futurs employeurs. L'université valorise l'engagement de ces étudiants et le promeut grâce à cette reconnaissance. L'université facilite le

	développement de certaines reconnaissances dans ses structures internes.
--	--------------------------------------------------------------------------

3. Contraintes sur le projet

Budget maximum	35.000 Euros/an
Durée maximum	2 ans
Ressources humaines	<p>½ ETP (niveau universitaire)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction des normes, formulaires • Contacts avec les organisations externes • Accord sur une PF de matching entre offre et demande • Promotion • Suivi et validation des dossiers
Lois et règlements	Pas de loi ou règlement spécifique.
Autres	Il existe déjà de nombreux exemples de dossier simplifié.

4. Risques (description)	Impact	Réponses envisagées
Lenteur réglementaire à l'ULB	Report de la mise en application	Mobiliser immédiatement l'équipe rectorale.
Mauvaise communication, dispositif incompréhensible	Pas de demande de valorisation	Promotion auprès des associations, démarche d'amélioration
Les organisations refusent de donner des attestations	La demande devra se faire sur simple déclaration	Consulter les acteurs externes de volontariat comme les ONG et la PF du volontariat.

5. Principaux jalons

Phase du projet	Description	Date
Mobilisation de l'équipe rectorale et Inclusion dans les réflexions sur le plan stratégique	L'équipe rectorale comprend les enjeux de la valorisation et se mobilise pour que l'ULB soit pionnière en Belgique francophone. Un conseiller du recteur à la valorisation de l'engagement étudiant est nommé. la consultation sur le plan stratégique a déjà commencé, il s'agit d'intégrer la démarche le plus rapidement possible grâce au conseiller du recteur	Février 2018
Création de la commission de valorisation de	la composition de la commission de la valorisation de l'engagement étudiant : vice-	Mars 2018

l'engagement étudiant	recteur, 2 académiques, 2 scientifiques, 2 étudiants, un PATGS. À terme, un représentant d'ULB Engagée ou de la personne constituant avec les étudiants les dossiers.	
Définition de l'engagement étudiant	Une définition de l'engagement étudiant est rédigée par la commission. Elle comprend : <ul style="list-style-type: none"> - Une description des activités reconnues. - Un nombre d'heures minimum d'activité pour la reconnaissance. - Les exclusions (par exemple, la rémunération). 	juin 2018
Validation de la procédure de reconnaissance	Une procédure de reconnaissance de l'engagement étudiant est votée par les autorités. La procédure inclut le fonctionnement de la commission, un formulaire de demande de valorisation et une démarche d'amélioration (bilan annuel, veille législative, etc.)	Octobre 2018
Promotion auprès des associations	Le dispositif de valorisation est promu auprès des associations de l'ULB (ACE, ULB développement, etc.) et des étudiants (site web de l'ULB, newsletter, etc.).	Décembre 2018

7.5.2 Valorisation financière

1. Informations générales	
Chef de projet	Le conseiller du recteur à la valorisation de l'engagement étudiant.
Porteur du projet	M. Leveque
Date de début	Février 2018
Date de fin estimée	juin 2019
Budget estimé	52 500 Euros
Objectif(s)	Valoriser à l'aide de bourses les projets d'engagement citoyen des étudiants afin qu'ils puissent se réaliser dans de meilleures conditions.

2. Contexte du projet	
Contexte, historique et motivations	L'ULB a une longue tradition d'engagement citoyen par les étudiants. Si certaines initiatives sont soutenues ou encouragées, il n'y a pas de possibilité pour décrocher une bourse pour mener son engagement citoyen. Il existe des initiatives ponctuelles ou plus structurelles pour mener des engagements citoyens, mais il s'agit de projets portés par l'institution.
Dépendance d'autres projets	Connecté avec les deux autres projets de valorisation de l'engagement étudiant.
Situation souhaitée	Chaque année des bourses sont distribuées à des projets d'engagement citoyens portés par des étudiants. Le formulaire de participation et le guide de rédaction du projet sont des aides à la création de projets citoyens de qualité. Un thème par an est promu. Des critères clairs sont définis.

3. Contraintes sur le projet	
Budget maximum	90.000 Euros <ul style="list-style-type: none"> • 3 bourses de 5 000 euros • 25 000 Euros de salaire/an
Durée maximum	3 ans
Ressources humaines	½ ETP (niveau universitaire) <ul style="list-style-type: none"> • Recherche de financement • Suivi de l'établissement des normes • Lancement de l'appel • Suivi de la sélection • Rapportage • Organisation du Gala
Lois et règlements	Pas de loi ou règlement spécifique.

4. Risques (description)	Impact	Réponses envisagées
Pas de ressources financières	Impossibilité de donner des bourses.	Financement public/privé (ONG, mécénat)
Concurrence avec les autres valorisations de l'engagement	Diminution des demandes des autres reconnaissances.	À terme, inclure des bourses pour les UE citoyennes.
Difficulté de classement de projets	Arbitraire et sentiment d'injustice	Commission de classement mixte et critères d'évaluation explicites.

Non-utilisation de la bourse au projet soutenu	Le projet ne s'effectue pas	Rapport d'activité en fin de projet.
------------------------------------------------	-----------------------------	--------------------------------------

5. Principaux jalons

Phase du projet	Description	Date
Mobilisation de l'équipe rectorale et Inclusion dans les réflexions sur le plan stratégique	L'équipe rectorale comprend les enjeux de la valorisation et se mobilise pour que l'ULB soit pionnière en Belgique francophone. Un conseiller du recteur à la valorisation de l'engagement étudiant est nommé. la consultation sur le plan stratégique a déjà commencé, il s'agit d'intégrer la démarche le plus rapidement possible grâce au conseiller du recteur	Février 2018
Création d'un comité organisateur	Un comité organisateur pour l'attribution de bourses est constitué	Juin 2018
Rédaction d'un règlement pour l'octroi de bourses	Le règlement pour l'octroi des bourses comprend : <ul style="list-style-type: none"> – La composition du comité organisateur. – Les critères d'attribution des bourses. – La grille d'évaluation. – Les délais – le questionnaire de demande de bourse. 	Décembre 2018
Recherche de financement	Une campagne de recherche de fond est menée avec l'objectif de dégager des moyens récurrents. Par exemple via une bourse liée à un mécène.	décembre 2018
Promotion	Promotion auprès des associations de l'ULB (ACE, ULB développement, etc.) et des étudiants (site web de l'ULB, newsletter, etc.).	Janvier 2019
Guide de rédaction de projet	Un guide de rédaction de projet est rédigé afin d'améliorer la qualité des dossiers.	janvier 2019
Sélection des projets financés	Une équipe externe participe à la relecture des dossiers et utilise une grille critériée	Avril 2019
Gala et remise des bourses	Une soirée de gala met à l'honneur les projets et il est procédé à la remise des bourses.	Mai 2019

7.5.3 Valorisation académique

1. Informations générales	
Chef de projet	Le conseiller du recteur à la valorisation de l'engagement étudiant.
Porteur du projet	Mme Vaeck
Date de début	Février 2018
Date de fin estimée	Octobre 2019
Budget estimé	75 000 Euros
Objectif(s)	Valoriser les acquis d'apprentissage non formel issus de l'engagement citoyen sur le plan académique et créer des enseignements ayant une dimension d'engagement citoyen à titre principal ou secondaire.

2. Contexte du projet	
Contexte, historique et motivations	<p>L'ULB a une longue tradition d'engagement citoyen par les étudiants. Si certaines initiatives sont soutenues ou encouragées, il n'y a pas de reconnaissance académique des apprentissages issus de l'engagement citoyen alors que ces engagements sont formatifs.</p> <p>Par ailleurs, bien que des initiatives existent, il n'y a pas de cadre harmonisé au sein de l'ULB pour les unités d'enseignement citoyennes. Ce cadre permettrait de faciliter la création, l'intégration dans les programmes et de visibiliser ces UE.</p>
Dépendance d'autres projets	Connecté avec les deux autres projets de valorisation de l'engagement étudiant.
Situation souhaitée	<p>Les enseignants disposent d'un cadre réglementaire, administratif, technique et pédagogique qui leur permette de créer des unités d'enseignement citoyennes sans devoir réinventer la roue.</p> <p>Ce sont aussi une ou plusieurs unités d'enseignement qui permettent aux étudiants de valoriser leur engagement dans leur cursus.</p> <p>Plusieurs modèles d'unité d'enseignement sont envisagés pour donner la souplesse nécessaire à l'innovation.</p> <p>Chaque étudiant qui entame son cursus aura la possibilité de valoriser académiquement un engagement.</p>

3. Contraintes sur le projet	
Budget maximum	150 000 Euros
Durée maximum	3 ans

Ressources humaines	1 ETP (niveau universitaire) <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation • Réflexion de groupe • Suivi pédagogique • Promotion
Lois et règlements	Pas de loi ou règlement spécifique. La règle des 5 ETCS apporte peu de souplesse pour le dimensionnement de l'UE. Le titulaire d'une UE doit être une personne physique (et non une fonction) et un docteur à thèse.
Autres	

4. Risques (description)	Impact	Réponses envisagées
Blocage sur une réforme des programmes.	Impossibilité d'ajouter une UE dans le programme.	Les propositions viennent d'un GT interfacultaire.
Unité d'enseignement vide pédagogiquement.	Crédit attribué sans apprentissages	Inclure des conseillers pédagogiques au GT.
Les modifications de programme sont lentes à concrétiser surtout à l'échelle interfacultaire.	Essoufflement de la dynamique	Nomination d'un conseiller du recteur et d'une personne pour gérer le projet au quotidien.

5. Principaux jalons		
Phase du projet	Description	Date
Mobilisation de l'équipe rectorale et Inclusion dans les réflexions sur le plan stratégique	L'équipe rectorale comprend les enjeux de la valorisation et se mobilise pour que l'ULB soit pionnière en Belgique francophone. Un conseiller du recteur à la valorisation de l'engagement étudiant est nommé. la consultation sur le plan stratégique a déjà commencé, il s'agit d'intégrer la démarche le plus rapidement possible grâce au conseiller du recteur	Février 2018
Création du GT	Sous la responsabilité de Mme Vaeck, la composition du groupe de travail initial (à faire évoluer) : — Pour la CoDéPo (Coopération au développement en Polytech), MM. Benoît Haut ou Antoine Nonclercq.	Mars 2018

	<ul style="list-style-type: none"> – Pour le cours libre en informatique, M. Yves Roggeman. – Pour le cours en psychologie, M. Assad Azzi. – Pour Schola ULB, Mme Claire Sourdin. – Pour le service application métier (Banner), M. Daniel Van Belle. – Pour le département enseignement, M. Carine Guillaume. – Pour PRAC-TICE, M. Éric Uyttebroeck. – Le conseiller du recteur. <p>L'engagement étudiant pouvant prendre la forme de projet, on peut aussi contacter Nadine Postiaux qui a développé les projets en Polytech.</p>	
Identification et officialisation des UE citoyennes	<p>Après avoir identifié les initiatives et sur base des recommandations du GT, il est proposé aux facultés d'officialiser les UE citoyennes pour le programme 2019-2020.</p> <p>De facto, la faculté des Sciences, la faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation et l'École polytechnique de Bruxelles sont les facultés pilotes.</p>	Octobre 2018
Rédaction projet FEE	Le fond d'encouragement à l'enseignement permettra de dégager des moyens pour engager une personne pour gérer au quotidien	Décembre 2018
Création des UE d'engagement citoyen	Sur base de recommandation du GT, une ou plusieurs unités d'enseignement d'engagement étudiant disponible à l'ensemble des programmes de bachelier et de master de l'ULB.	Octobre 2019
Création d'un guide pour les UE citoyennes	Le guide spécifique à l'ULB aide les enseignants à créer des UE citoyennes dans les différents aspects : pédagogique, administratif ou technique	Octobre 2019

7.5.4 Planification et budget

Ce diagramme de Gantt est destiné aux autorités de l'ULB. Nous leur conseillons d'aller par étapes, mais de débiter les projets en même temps.

Les projets sont délimités dans le temps. La mise en œuvre des différents types de modalité de valorisation devrait être effectif dans les deux ans de leur mise en œuvre. Néanmoins nous pensons qu'il faudra continuer à soutenir ces actions dans la durée pour le renforcer et les déployer.

Diagramme de Gantt des projets de valorisation de l'engagement étudiant

Intitulé du projet

	2018												2019											
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 valorisation symbolique																								
1.1																								
1.2																								
1.3																								
1.4																								
1.5																								
2 Valorisation financière																								
2.1																								
2.2																								
2.3																								
2.4																								
2.5																								
2.6																								
2.7																								
3. Valorisation académique																								
3.1																								
3.2																								
3.3																								
3.4																								
3.5																								
3.6																								

Le tableau ci-dessous résume le coût des trois projets d'introduction de ces modalités à l'ULB dans les prochaines années et leur déploiement à moyen terme. En annexe 1, vous trouverez un tableau faisant une mise en lien avec les dispositifs disponibles et le nombre de bénéficiaires potentiels.

-	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2030
Services disponibles		Attestation d'engagement Bourse de 3 x 5000 euros + Galas	Attestation d'engagement Bourse de 3 x 5000 euros + Galas	Attestation d'engagement Bourse de 3 x 5000 euros X UE engagement X UE citoyen + Galas	3 modalités de valorisations	3 modalités de valorisations
Ressources nécessaires	Symbolique - 1/2 ETP 25.000 Euros + 10 000 euros (promo) Académique - 1/2 ETP 35.000 Euros	Symbolique - 1/2 ETP 25.000 Euros + 10 000 euros (promo) Financier - 1/2 ETP 25.000 Euros + 15.000 Euros Académique - 1 ETP 50.000 Euros	1 1/2 ETP Financier - 1/2 ETP 25.000 Euros + 15.000 Euros Académique - 1 ETP 50.000 Euros	1 1/2 ETP Financier - 1/2 ETP 25.000 Euros + 15 000 euros Académique - 1 ETP 50.000 Euros	2 ETP	3 ETP
TOTAL	90 000 Euros	125 000 Euros	90 000 Euros	90 000 Euros	100 000 Euros	150 000 Euros

N.B. Les équivalents temps plein (ETP) sont calculés sur base de l'engagement d'un universitaire.

8 Recommandations

Cette partie reprend l'ensemble des recommandations données au cours de notre étude. Elles sont classées selon les parties prenantes auxquelles elles s'adressent et numérotées selon leur importance (!) pour la mise en place d'un système de valorisation des engagements.

	Recommandations générales	!	Cf.
1	<p>Vu les nombreux effets positifs de l'engagement citoyen étudiant, mais aussi les limites des différents dispositifs ;</p> <p>nous recommandons aux établissements d'enseignement supérieur de se donner les moyens pour que tous les étudiants réalisent durant leurs études un « parcours engagé suivi pédagogiquement »⁵⁸. Les compétences y seraient identifiées et valorisées sous forme d'ECTS ou reconnaissance symbolique.</p> <p>Nous pensons qu'il faut proposer un éventail de dispositif pour un engagement citoyen sur mesure.⁵⁹ Il convient d'identifier les pièges éventuels, de reconnaître les limites de ces dispositifs et d'assumer les choix en connaissance de cause.</p>	!	6.7
2	<p>Vu l'importance sur la vie étudiante de l'engagement citoyen, vu les ressources et les moyens à mobiliser pour créer des dispositifs de valorisation de cet engagement ;</p> <p>nous recommandons que les dirigeants des établissements d'enseignement supérieur s'impliquent dans cet axe essentiel de la troisième mission (service à la société) et l'ambition de l'établissement soit clairement communiquée⁶⁰ en interne et en externe.</p>	!	7.1
3	<p>Vu le risque de suspicion de partialité dans l'attribution des bourses ou des prix ;</p> <p>Nous recommandons de créer un fonds géré par une association intermédiaire chargée de récolter les fonds et de les distribuer de façon impartiale (cf. Force avenir au Québec).</p>	!	6.4.5.4

⁵⁸ Type « Community service learning » développé aux USA et à l'Université de Gent

⁵⁹ L'ouverture sociale autrement- promouvoir l'engagement citoyen étudiant, par M. Gfeller et JB Mauvais, Cartes sur Table des idées pour la gauche, janvier 2014, pg 6

⁶⁰ A titre d'exemple le document de promotion « Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes », France Stratégie.

4	<p>Vu le caractère novateur des dispositifs de valorisation de l'engagement citoyen étudiant au sein des établissements ;</p> <p>nous recommandons une évaluation régulière de la pertinence et de l'efficacité des dispositifs retenus afin d'éviter les effets pervers et les dérives du système.</p>	!	6.5
5	<p>Vu le risque d'immobilisme au sein d'un programme de cours ;</p> <p>nous recommandons de prévoir au sein de l'établissement un projet interfacultaire et des programmes pilotes pour permettre à ces dispositifs de reconnaissance académique de faire leurs preuves pour diminuer la résistance ou l'effet « nimby » (not in my back yard).</p>		6.4.5.3
6	<p>Vu l'importance de permettre à des étudiants de connaître les possibilités d'engagement, vu qu'une masse critique d'utilisateurs (étudiants et associations) est nécessaire au bon fonctionnement d'une plateforme de mise en relation ;</p> <p>nous recommandons la création d'une plateforme de mise en relation pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de Belgique.</p>		6.4.4
7	<p>Vu le caractère extrêmement divers des possibilités du contrat d'aménagement d'études ;</p> <p>nous recommandons de le considérer comme un outil de la maturité. C'est-à-dire lorsque les dispositifs de reconnaissance seront éprouvés, connus et acceptés par les membres de la communauté universitaire.</p>		6.4.1 (Modalité 8)
Recommandations pour l'ULB			
8	<p>Vu l'importance sur la vie étudiante de l'engagement citoyen, vu les ressources et les moyens à mobiliser pour créer des dispositifs de valorisation de cet engagement ;</p> <p>Nous recommandons à l'ULB d'inclure l'équipe rectorale afin qu'elle s'approprie l'enjeu autour de la définition sur l'engagement ; comme l'amplitude de leur implication dans une telle initiative.</p>	!	7.1
9	<p>Vu la nécessité de porter au quotidien un dossier sur le long terme, vu qu'il est nécessaire d'avoir le crédit suffisant auprès de tous les membres du personnel ;</p> <p>Nous recommandons vivement qu'un conseiller du recteur à la valorisation de l'engagement citoyen étudiant soit</p>	!	7.5

	nommé. Le conseiller – en tant qu’académique – représente le juste milieu entre une équipe rectorale fort occupée et un gestionnaire de projet PATGS pouvant manquer de crédit. Il sera le chef de projet des trois projets présentés. Il s’agit en outre d’un signe fort quant à une thématique de la part des autorités.		
10	<p>Vu que les tâches dans les différents projets seront multiples, nombreuses et exigeantes, vu qu’il faut assurer un suivi sur le long terme (au moins 3 ans) ;</p> <p>Nous recommandons vivement qu’une personne puisse avoir comme tâche principale l’opérationnalisation des projets. Effectivement, le conseiller du recteur aura d’autres tâches en tant qu’académique ; or, les projets sont suffisamment complexes et lourds pour être accompagnés par une personne. Vu ses missions, un profil de pédagogue est souhaitable.</p>	!	7.5
11	<p>Vu la décentralisation et la taille de l’ULB, vu le foisonnement d’initiatives, vu le nombre important de parties prenantes impliquées en interne en externe ;</p> <p>Nous recommandons que les acteurs internes de l’engagement citoyen (étudiant ou autres) soient identifiés et contactés en vue de définir des positions communes et de mobiliser les différents acteurs. N.B. Cette définition entrant dans le cadre plus large de la responsabilité sociétale des universités.</p>		7.1
Recommandations pour le législateur			
12	<p>Vu les nombreux atouts de l’engagement citoyen étudiants pour le présent et pour le futur, vu le caractère novateur de la valorisation en Communauté française,</p> <p>Nous recommandons au législateur de permettre aux étudiants de valider les compétences et aptitudes acquises lors d’un engagement citoyen grâce un dispositif de reconnaissance académique (ECTS) élaboré dans le cadre d’une politique de valorisation et de développement de l’engagement citoyen étudiant par l’établissement d’enseignement supérieur.</p>	!	7.3.2
13	<p>Vu le caractère novateur de la valorisation de l’engagement citoyen étudiant, vu la difficulté – notamment pédagogique – de créer des unités d’enseignement d’engagement citoyen, vu les limites et les risques liés à la valorisation,</p>	!	7.3.2

	<p>nous recommandons que l'ARES crée un groupe de travail pour observer, puis conseiller et soutenir les initiatives de valorisation de l'engagement étudiant. Son expertise notamment en termes de coopération au développement lui donne d'autant plus de légitimité pour aborder ces matières.</p>		
14	<p>Vu l'importance d'une définition de l'engagement citoyen robuste et précise pour encadrer la reconnaissance de l'engagement citoyen étudiant, vu la complexité d'une telle définition, vu la nécessaire cohérence entre établissements dans les définitions des différents dispositifs de reconnaissance vis-à-vis des parties prenantes (étudiants, associations, etc.);</p> <p>nous recommandons la création de « définitions-cadres » de l'engagement citoyen étudiant et des différents dispositifs de reconnaissance par l'ARES. Les modalités pratiques de mise en œuvre étant laissée à la discrétion des établissements.</p>	!	7.1 7.3.2

9 Annexes

- Annexe 1 : Données récoltées chiffrées
- Annexe 2 : Valorisation potentielle de l'engagement citoyen des étudiants
- Annexe 3 : Tableau sur le type de valorisation selon les universités
- Annexe 4 : Classification des types de valorisation symbolique utilisées/université utilisant des valorisations symboliques

9.1 Annexe 1 : Données récoltées chiffrées

-	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2030
Début/fin	Démarrage de la valorisation symbolique et académique	Démarrage de la valorisation financière	Intégration de la valorisation symbolique aux services ULB	Intégration de la valorisation des bourses citoyennes aux services ULB	Les trois modalités sont intégrées aux services à la société de l'ULB	
Services disponibles		Attestation d'engagement Bourse de 3 x 5000 euros + Galas	Attestation d'engagement Bourse de 3 x 5000 euros + Galas	Attestation d'engagement Bourse de 3 x 5000 euros X UE engagement X UE citoyen + Galas	3 modalités de valorisations	3 modalités de valorisations
Ressources nécessaires	Symbolique - 1/2 ETP 25.000 Euros + 10 000 euros (promo) Académique - 1/2 ETP 35.000 Euros	Symbolique - 1/2 ETP 25.000 Euros + 10 000 euros (promo) Financier - 1/2 ETP 25.000 Euros + 15.000 Euros Académique - 1 ETP 50.000 Euros	1 1/2 ETP Financier - 1/2 ETP 25.000 Euros + 15.000 Euros Académique - 1 ETP 50.000 Euros	1 1/2 ETP Financier - 1/2 ETP 25.000 Euros + 15 000 euros Académique - 1 ETP 50.000 Euros	2 ETP 100 000 Euros	3 ETP 150 000 Euros
Pourcentage de bénéficiaires		Symbolique : 1 % Financier : 15 dossiers déposés	Symbolique : 5 % Financier : 25 dossiers déposés	Symbolique : 8 % Financier : 40 dossiers déposés Académique : 20 % des facultés ont des UE engagement	Symbolique : 10 % Transversal 50 % des facultés ont des UE engagement	Symbolique : 10 % Financier : 50 dossiers déposés Académique : 100 % des facultés ont des UE engagement
Nombre de bénéficiaires à ULB		250 étudiants 15 projets connus 3 projets financés	1.000 étudiants 25 projets connus 3 projets financés	2.000 étudiants 40 projets connus 3 projets financés	2.500 étudiants 60 projets connus 5 projets financés	Tous les étudiants diplômés ont un engagement citoyen durant leur cursus
Nbr. d'h. d'engagement ULB*		25.000 heures	100.000 heures	200.000 heures	250.000 heures	En moyenne, 500 000 h/an
Val. financière ULB (à 10 €/h)		250.000 Euros	1 Million Euros	2 Millions euros	2,5 Millions euros	5 Millions euros.

*Le calcul= une moyenne de 100 h par an et par étudiant (calcul détaillé au 7.3.2).

N.B. Les équivalents temps plein (ETP) sont calculés sur base de l'engagement d'un universitaire.

9.2 Annexe 2 : Valorisation potentielle de l'engagement citoyen des étudiants

2023 (Objectif= 10 % population estudiantine est engagée)	Nombre d'étudiants valorisant	Heures d'engagement *	Valorisation financière (à 10 euros/heures)
ULB	2 500	250 000	2,5 Millions euros
VUB	1 100	110 000	1,1 Million euros
Étudiants à Bruxelles (total - 90 000)	9 000	900 000	9 Millions euros

*Le calcul= une moyenne de 100 h par an et par étudiant.

2030	Nombre d'étudiants	Heures d'engagement annuel *	Valorisation financière (à 10 €/heures)
Diplômés en Fédération Wallonie-Bruxelles	30 000	3 000 000	30 Millions d'Euros
Diplômés en Région flamande	40 000	4 000 000	40 Millions d'Euros

*Le calcul= une moyenne de 100 h par an et par étudiant

Le nombre d'étudiant de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région flamande sont des extrapolations réalistes (l'augmentation de la population étudiante est programmée) de chiffres actuels (25 000 étudiants et 37 400 diplômés). Une étude récente (décembre 2017) du VLIR⁶¹ montre que les étudiants flamands sont plus de 13 % à faire du volontariat, jusque 240 heures/an. C'est donc une estimation minimum.

⁶¹ *The Economic Contribution of the Flemish Universities, BiGGAR Economics, VLIR, 2017, pg 28.*

9.3 Annexe 3 : Tableau sur le type de valorisation selon les universités

Région	Pays	Universités	Symbolique	Financier	Académique	Nbr. étudiants valorisant	Total étudiants /université	% étudiants engagés /université
EU	Belgie	U van Gent			1	200-500	30 000	0,6-1,6*
	Belgie	VUB	1	1	1	140	11 000	1,27
	Belgie	U d' Anvers	1	1	1			
	Pays Bas	Wageningen	1					
	Pays Bas	Maastricht	1					
	Allemagne	Berlin			1			
	Autriche	Graz			1			
	Finland	Tampere			1			
	Sweden	Göteborg	not	not	not			
	Sweden	Lund			1			
	UK	U of London						
		U of Kent	1	1	1	2 260	20 000	11,3
		UCL	1		1			
	Irlande	Campus engaged			1			
		Student Volunteer Ireland	1					
	Scotland	U of Edinbourg	1		1			
	Espagne	U de Murcia			1			

Région	Pays	Universités	Symbolique	Financier	Académique	Nbr. étudiants valorisant	Total étudiants /université	% étudiants engagés /université
		U de Navarra			1	1 000	11 000	9,09
		U Autonoma de Barcelona			1	675	25 000	2,70
		U de Girona			1	1 450	16 000	9,06
Améri que Latine	El Salvador	UFG- Salvador			1			
	Colombie	U del Rosario- Bogota			1	25-50	14 000	0,17-3,6
	Chile	PUCV- Valparaiso			1	100	15 000	0,67
US&C anada	Canada	Université de Montréal	1		1	20	60 000	0,03
US&C anada	Canada	University of Toronto	1				15 000	
US&C anada	Canada	Université de Québec à Trois-Rivières	1		1	25	14 500	0,17
EU	Belgique	Haute École en Hainaut			1	2	3 000	0,07
EU	France	Sorbonne nouvelle			1		18 000	

Région	Pays	Universités	Symbolique	Financier	Académique	Nbr. étudiants valorisant	Total étudiants /université	% étudiants engagés /université
		Université de Lille			1		28 000	
		Université de Bretagne occidentale			1		15 000	
		Université de Montpellier			1		24 000	
		Université de versailles			1		19 000	
		Université de Lyon 1			1		140 000	
	TOTAL	33 universités	11	3	27			

* Estimation

9.4 Annexe 4 : Classification des types de valorisation symbolique utilisées/université utilisant des valorisations symboliques

	Symbolique					
	Certificat/attestation	Badge	Lettre de recommandation	Cérémonie-Awards /niveau	Listing des engagements avec le diplôme	Facilités (bons, réductions, etc.)
VUB	1					
U d' Anvers	1			1		
Wageningen	1					
Maastricht			1			
U of Kent	1	1	1	1	1	1
UCL				1		
Student Volunteer Ireland	1			1		
U of Edinbourg	1			1	1	
Université de Montréal	1			1	1	
University of Toronto		1				
Université de Québec à Trois-Rivières	1				1	
Haute École en Hainaut					1	
TOTAL	8	2	2	6	5	1

9.5 Annexe 5 : Liste des contacts directs établis

Pays	Institution	Nom	Responsable de/Titre	Email
AT	University of Graz	Ulrike Gelbman	global studies	ulrike.gelbmann@uni-graz.at
BE	VUB	An Van Slijck	programme BRUTUS	avslijck@vub.ac.be
BE	Service citoyen	Luc Michiels	Directeur	info@service-citoyen.be
BE	ACODEV	Magali Lucy	Responsable du programme ECMS	ml@acodev.be
BE	ULB	Assaad E. Azzi	Professeur à la faculté des sciences psychologiques et de l'éducation	aazzi@ulb.ac.be
BE	ULB	Eric Uyttebroeck	PRAC-TICE	euyttebrouck@ulb.ac.be
BE	Haute École en Hainaut	Valérie Hofmans	Professeur	valerie.hofmans@heh.be
BE	ULB	Yves Roggeman	Président jury à la faculté des sciences	Yves.Roggeman@ulb.ac.be
CA	Université de Québec à Trois-Rivières	Martin Lambert	Conseiller	martin.lambert@uqtr.ca
CA	Université de Montréal	Luc Bernier	vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études	luc.bernier@umontreal.ca
CA	AEQES	Caty Duyckaerts	Directrice de la Cellule exécutive	caty.duyckaerts@aeqes.be
CH	Université de Genève	Mallory Schaub	Responsable du Pôle de soutien à l'enseignement	Mallory.Schaub@unige.ch
CH	Université de Lausanne	Emmanuel Sylvestre	Responsable du Centre de Soutien à l'Enseignement	emmanuel.sylvestre@unil.ch
CL	Universidad de Concepcion	Dra. Gracia Navarro	Directora PERS	gnavarro@udec.cl
CL	Universidad de Valparaiso	Gladys Antonia Jimenez Alvarado	Encargada del programa de RSU	gladys.jimenez@pucv.cl
CO	Univesiadad del Rosario (Bogota)	Antonio Roveda Hoyos	Director	antonio.rovedah@urosario.edu.co

	& Ministerio de la Educacion			
DE	Free University of Berlin	Dr. Florian Kohstall	academic offerings and services for refugees	info@welcome.fu-berlin.de
ES	Universitat de Girona	Maria Rosa Terradellas	Responsable	rosa.terradas@udg.edu
ES	Universitat Autonoma de Barcelona	Jordi Prat	Directeur de la Fundacion Autonoma Solidaria	Jordi.Prat@uab.cat
ES	Universitat Autonoma de Barcelona	Pilar Escotorin	Technicienne du projet	pilarescotorin@gmail.com
ES	Universitat de Navarra	Beatriz Castillo Albarran	Gérante de Tantaka	bcastillo@unav.es
FR	Centre international d'études pédagogiques	Bruno Curvale	Responsable de l'unité enseignement supérieur	Curvale@ciep.fr
LU	Universitat du Luxembourg	Nicolas Coda		nicolas.coda@uni.lu
NL	Maastricht U	Catalina Goanta	CSR Lab	catalina.goanta@maastrichtuniversity.nl
UE	European Student Union	Alexandra Antonescu	Communications manager	alexandra@esu-online.org
UE	Alejandro Canto	Conexx-Europe	Coordinador de la oficina de Bruselas	alejandro.canto@conexxeurope.eu
UE	European University Association	Thérèse Zhang	Deputy Director - Higher Education Policy Unit	Therese.Zhang@eua.be
UK	Kent University	Natacha Saxby	Responsable	N.Saxby@kent.ac.uk
UK	Universitat d'Edimbourg	Matthew Lawson	Programme Manager Département for Social responsibility and Sustainability	Matthew.Lawson@ed.ac.uk

10 Bibliographie

Belgique

- Pour le soutien à un volontariat porteur de citoyenneté – plaidoyer pour de la Plateforme francophone du volontariat* (27 mai 2016)
- Garbarczyk, B. *Les rôles du bénévolat dans l'économie sociale*, SAW-B, 2016
- Citoyenneté et volontariat, la vision anglo-saxonne*, les cahiers du Volontariat, septembre 2016.
- The Economic Contribution of the Flemish Universities*, BiGGAR Economics, VLIR, 2017
- Charte des membres de la Plateforme francophone du volontariat*, Bruxelles
- Garbarczyk, B., *Les rôles du bénévolat dans l'économie sociale*, SAW-B, 2016
- Le volontariat en Wallonie et à Bruxelles : regards du monde associatif et de la recherche académique*, Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente, Administration générale de la Culture, 2014
- Référentiel des compétences développées en éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire à l'âge de l'obligation scolaire*, Centre de connaissances en éducation à la citoyenneté mondiale, WikiCM coordonné par Annoncer la couleur, CTB, 2017
- Marrée, M., Mertens, S., Defourny, J., Develtere, P., Raymakers, P., Meireman, K., *Le secteur associatif en Belgique – une analyse quantitative et qualitative*, Fondation Roi Baudouin, 2005
- Marée, M., Hustinx, L., Xhaufleur, V., De Keyser, L., Verhaeghe, L., *Le volontariat en Belgique – Chiffres-clés*, Fondation Roi Baudouin, 2015
- Référentiel L'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire*, ACODEV, 2016
- Bazin, C., Duros, M., Malet, J., *La France bénévole 2017*, Éd. Recherche & Solidarité, 2017.
- Nabli, B. ; Naves M.-C., *Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes*, Rapport France Stratégie, 2015
- Les cahiers du Volontariat, Magazine de la Plateforme francophone du Volontariat, septembre 2016
- Référentiel Éducation à la citoyenneté mondiale*, Thèmes et objectifs d'apprentissage, UNESCO, 2015

Chili

- A. Gamboa, M. Jimenez, Gladys Jimenez, P. *Formacion en responsabilidad pro-social- Caminos Latinoamericanos de una innovacion curricular*, Lombardo Proyecto Europeo ALFA III SPRING, Valparaiso, 2014.

G. Jimenez, M. Peralta, D. Letelier, C. Rojas, O. Videla, *Certificacion Académica de Estudiantes en Responsabilidad Social*, Valparaiso, 2015.

Colombie

Document interne sur les « Stages et les contrats d'apprentissage », Ministère de l'éducation, Centro Administrativo National, Sept 2015.

Espagne

Ampliacion de reconocimiento de créditos de libre configuracion, Universidad de Murcia,

Servicio de Atencion a la diversidad y voluntariado, Boletin, Vicerectorado de Estudiantes, Calidad e Igualdad, Universidad de Murcia, Enero 2015

Resolucion del Rector dela Universidad de Murcia R-494-2015, du 15 juillet 2015, Boletin Oficial de la Region de Murcia

Reconocimiento de Créditos por Actividades de Solidaridad y Voluntariado, Servicio de Proyeccion social y Voluntariado, Universidad de Murcia

Normativa acadèmica de la Universitat Autònoma de Barcelona aplicable als estudis universitaris regulats de conformitat amb el Reial Decret 1393/2007, de 29 d'octubre, modificat pel Reial Decret 861/2010, de 2 de juliol

Memoria de actividades 2015-2016, Fundacio Autonoma Solidaria, UB Campus,2017

Programa d'activitat Taller de Drets Humans, Migracions i Asil- 1er semestre 2017-2018, Fundacion Autonoma Solidaria, UB Campus

Llei 45/2015, de 14 d'octubre 2015 sur le voluntariat, Disposicions generals, boletin oficial del estado, 15 octubre del 2015

Questionnaire de l'Université de Navarra - Banco de Tiempo Solidario- Tankara. "Mémoria de Voluntariado Social 2016".

France

Carrier, M., *Conditions et pratiques éducatives qui favorisent l'engagement de l'étudiant et le succès dans ses études*. Fédération des cégeps. 2009

Simard, M. & Chalifoux, A. *Guide de référence, Mention sur le bulletin reconnaissant l'engagement étudiant au collégial*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2007.

Au collégial – l'engagement de l'étudiant dans son projet de formation : une responsabilité partagée avec les acteurs de son collège. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2008

Corney, P. L'engagement étudiant dans les services d'animation socioculturelle des cégeps, HEC Montréal, 2014.

Note sur les modalités de reconnaissance de l'engagement citoyen des étudiants par les établissements d'enseignement supérieur. Conférences des grandes écoles, 2017

Gfeller, M. & Mauvais, J.-B. *L'ouverture sociale autrement promouvoir l'engagement citoyen étudiant.* Cartes sur tables des idées pour la gauche, 2014

Nasi, M. Et si les masters instituaient un engagement citoyen obligatoire. Le Monde Campus, 26 mars 2014

Nabli, B. & Naves, M-C, Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes. France stratégies, 2015

Ireland

Annual Report 2016-2017, DCU in the Community, Dublin City University,

A. Garvey, R. Cook, L. O'Quinn, J. Ozarowska, *Student Volunteering in the community: results and prospects,* DCU

Capturing the economic and social value of higher education-A pilot study of DCU, 2014

Lettre du ministre Irlandais de l'Education et des compétences, 30 may 2013

National Stategy for Higher Education to 2030, Report of the Strategy Group, january 2011

DCU Civic Engagement strategy 2012-2017

The value of civic engagement in higher education: an irish case study, DCU, 2015.

Royaume-Uni

Beyond the honours degree classification- The Burgess Group final report

Bringing it all together, Introducing the HEAR, the final report of the Burgess implentation Steering Group, Universities UK, 2012

J. Braime, M. Ruohonen, *Exploring Impacts of Volunteering on University Students in London,* 2011

Making an impact with the HEAR: key steps that Students' Unions can take, Higher Education Achievement Report, 2012

A Student engagement framework for Scotland

K. Lowden, S. Hall, Dr. Delly Elliot and Jon Lewin, *Employers' perceptions of the employability skills of new graduates,* 2011

Dilly Fung. *A connected Curriculum for Higher Education,* UCLPress, 2017

UCL Connected Curriculum- Enhancing programmes of study- Framework and Guide, 2017

Braime, J., Ruohonen, M., Exploring Impacts of Volunteering on University Students in London, 2011

USA

Loveless, T. How well are american students learning? Brown Center Report on American Education, 2005.

Bae, S., & Kokka, K. (2016). Student Engagement in Assessments: What Students and Teachers Find Engaging. Stanford, CA. Stanford Center for Opportunity Policy in Education and Stanford Center for Assessment, Learning, and Equity.

Taylor, C., Kokka, K., Darling-Hammond, L., Dieckman, J., Santana Pacheco, V., Sandler, S., & Bae, S. (2016). Student Engagement: A Framework for On-demand Performance Assessment Tasks. Stanford, CA: Stanford Center for Opportunity Policy in Education.

Engagement Insights: Survey Findings on the Quality of Undergraduate Education, Annual Results, NSSE, 2017